



# LE CHASSEUR ARDENNAIS

N°238 - 3<sup>e</sup> trimestre 2009

Mesa 2009



LA DÉFENSE  
PRIORITÉ À LA PAIX

# Sommaire

P4

## La vie de la Fraternelle

- Le Monument National de la Lys
- L'hommage du 21 mai 2009
- Vinkt
- L'hommage du 21 mai 2009
- Mesa 2009
- Paul Portteus



P7

## Dans les sections

- Compte rendu des activités dans les sections

P18

## Le coin évocation

- Trente-sept maquisards de l'A.S. traqués par mille SS à Graide
- Extrait de l'allocution de Monsieur Karel VANROOSE à GULLEGEM.
- Militaires du Bn Moto tombés à Moorsele.



P22

## Contacts

- J'étais 1 Sgt Maj., Soffr Ops avant 1990 au 1 ChA
- Un don important pour notre Musée de Marche en Famenne

P24

## Au Régiment

- Au revoir à deux anciens Chefs de Corps
- OMLT en Afghanistan
- Isaf à Kaboul

P28

## La page web

- <http://www.fraternellechasseur-sardennais.be>



P30

## Le coin info

- Mesa 2009

LE PRESIDENT D'HONNEUR  
Lieutenant général e.r. Jean Chabotier

PRESIDENT HONORAIRE  
Général Major e.r. Jean HENRIOUL

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRESIDENT NATIONAL

- Général-major e.r. Joseph Sizaire  
Avenue Albertijn, 3 - 1200 Bruxelles  
Tél. 02 7345962  
mail : [joseph.sizaire@telenet.be](mailto:joseph.sizaire@telenet.be)

### VICE-PRESIDENTS NATIONAUX

1er VP : Col BEM e.r. Maurice Dieu  
Av. Sart Paradis, 21 - 5100 Wépion  
Tel. 081 461490  
mail : [cha.dieu@skynet.be](mailto:cha.dieu@skynet.be)

2e VP : Raymond Van Frachen  
Rue Lambert Dewonck, 135  
4432 Alleur  
Tél/Fax : 04 3660714  
mail : [rd.v.fr@skynet.be](mailto:rd.v.fr@skynet.be)

### SECRETAIRE NATIONAL

- Joseph Poncelet  
rue du Sablon, 119 B-Bte 2  
6600 Bastogne - Tél. 061 289994  
e-mail : [jos.poncelet@skynet.be](mailto:jos.poncelet@skynet.be)

### SECRETAIRE NATIONAL - ADJOINT

- Adjt-Chef e.r. Jean Klein  
Av. Marie-Thérèse, 32 - 4900 Spa  
Tel/Fax : 087 773379  
mail : [klein.jean@yahoo.fr](mailto:klein.jean@yahoo.fr)

### TRESORIER NATIONAL

- LtCol Hre Gérard Van Nieuwenhove  
Av. de Nivelles, 15 - 1300 Limal  
Tél. 010 419003  
mail : [gevn@skynet.be](mailto:gevn@skynet.be)

CCP Fraternelle : 367-4000902 - 93  
IBAN : BE98 3674 0009 0293  
BIC : BB RU BE BB

### TRESORIER NATIONAL-ADJOINT

- Jean Dandois  
rue des Longues Aires, 9  
6990 Bourdon Tél. 084 314004

### ADMINISTRATEURS

- André Lochet  
Langlire 37 6674 Montleban  
Tél. 087 221229

- Christian André  
Av. Général Jacques, 46 b - 1400 Nivelles  
Tel. 067 220823

### COMMISSAIRE AUX GERMANOPHONES

- Mathias Müllender  
Beckerstrasse, 55/3 4700 EUPEN  
Tel. 087 229628

LE CHASSEUR ARDENNAIS

N°238 - 3<sup>e</sup> trimestre 2009

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL  
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Editeur responsable : Joseph Sizaire - [joseph.sizaire@telenet.be](mailto:joseph.sizaire@telenet.be)  
Photos : le Regt, les Sections, Vincent-Bordignon  
Dactylographie : Joseph Poncelet  
Mise en page & infographie : Vincent Bordignon - [Vincent@Bordignon.be](mailto:Vincent@Bordignon.be)  
Impression: Print House Defence - Cette revue est tirée à 4.800 exemplaires

Le n°239 paraîtra à la fin décembre 2009; les textes sont attendus de façon continue mais au plus tard le 10 novembre 2009; les documents reçus après cette date seront reportés au n°240. SVP, rédigez les chroniques de section en tenant compte de la date de parution.

Les corrections aux listings seront adressées pour le 28 novembre 2009 au plus tard à :

Fraternelle Royale Ch A  
Square de la Charité-sur-Loire, 13 - 5100 Wépion  
ou à : [j-mc@skynet.be](mailto:j-mc@skynet.be)

AVEC LE SOUTIEN DU  
DÉPARTEMENT DES  
AFFAIRES SOCIALES  
ET HOSPITALIÈRES  
DE LA PROVINCE DE  
LUXEMBOURG



En ce début du mois d'août 2009, moment où vu les impératifs d'impression, je rédige ce petit mot, la majorité des manifestations de notre Fraternelle Nationale est passée. Vous en trouverez le compte rendu sous la rubrique « Vie de la Fraternelle » du présent N° de la revue.

Il reste bien sûr les manifestations de Septembre à l'occasion du 65° anniversaire de la libération, des 11 et 15 novembre ainsi que celles qui ne manqueront pas d'être organisées pour le 65° anniversaire de l'offensive Von Rundstedt. Bien qu'elles ne soient pas spécifiques à notre Fraternelle, je vous invite à y assister nombreux, en béret et avec votre drapeau, pour remplir le devoir de mémoire qui est le nôtre et que j'ai évoqué dans la dernière revue.

La présence des membres de notre Fraternelle aux différentes manifestations passées peut être qualifiée de « satisfaisante ». Avons-nous fait tout ce que nous pouvions pour participer aux cérémonies organisées par la 7° Brigade durant la Marche du Souvenir qui est et qui doit rester notre Marche ? Je pense cependant que nous pouvons, que nous devons faire plus. C'est pourquoi je vous invite une nouvelle fois à faire l'effort d'être présent et en béret à l'une ou à l'autre de ces diverses manifestations.

Ayons une pensée pour les hommes de notre Régiment. Voici ce que je disais à Bastogne lors de la journée du Souvenir du 22 juin.

« Vous savez tous qu'aujourd'hui, le 22 juin 2009, 67 Chasseurs Ardennais partent pour l'Afghanistan dans le cadre de la mission ISAF 20 ; 72 autres les rejoindront le 25 juin et 45 autres le 28 juin. Ces 184 militaires sont partis pour quatre mois.

Ce même 28 juin, alors que les marcheurs de la MESA 2009 seront au repos, 18 Chasseurs Ardennais partiront pour la région de Kunduz dans le nord de l'Afghanistan ; ils y seront rejoints par 28 de leurs camarades le 2 juillet. Ces 46 militaires vont encadrer et coacher un bataillon de l'armée nationale afghane pendant six mois

Ayons une pensée pour ces soldats dont les missions ne sont pas sans danger - voir la presse récente au sujet de l'OMLT1 - et qui se montrent dignes de leurs anciens de mai 40. »

La rubrique « Au régiment » nous permettra de nous rendre compte des difficultés et des joies rencontrées, loin de leur famille, par nos jeunes engagés en Afghanistan et je tiens à remercier infiniment, en notre nom à tous, ceux qui prennent la plume pour nous faire partager leur expérience.

Résiste et mords



# La vie de la Fraternelle

## Le Monument National de la Lys

Le monument National de la Lys a été érigé en vue de rendre hommage à l'Armée belge de 1940 et à son Commandant en Chef le Roi Léopold III. L'élément vertical glorifie la grandeur du sacrifice. Un mur en arc de cercle constitue le symbole de la résistance opiniâtre de l'Armée belge. Neuf sarcophages représentent l'union de tous les Belges dans cette résistance et immortalisent le sacrifice de ceux qui sont tombés au champ d'honneur. Les combattants encore en vie sont mêlés à cet hommage dans un groupe sculpté qui entoure le Commandant en Chef à cheval ; parmi eux, on distingue un Chasseur Ardennais reconnaissable à son béret. Le monument a été entièrement restauré en 2008.



Le monument

## L'hommage du 21 mai 2009

Les Chasseurs Ardennais, dont de nombreux porte-drapeau, venus des quatre coins du pays se sont retrouvés avant 10 heures à Courtrai au Diksmuidekaai devant le collège Saint Amand au bord de la Lys. Ils ont assisté au salut à l'étendard avant de gagner, en tête du cortège, le monument où se tenait la cérémonie.



Le dépôt de fleurs

Celle-ci s'est déroulée suivant le schéma habituel en présence d'un Représentant de S.M. le Roi, du Ministre de la Justice et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Après la messe célébrée devant le Monument, le Président de la « ligue Royale Vétérans Roi Léopold III » a prononcé une allocution avant de céder la parole à Monsieur Stefaan De Clerck, Ministre de la Justice qui a rappelé le courage des combattants de 1940 et qui a cité explicitement les Chasseurs Ardennais dans son allocution.

Des fleurs ont été déposées par diverses autorités dont le Président National, le 2<sup>e</sup> Vice-Président et le Secrétaire National au nom de notre Fraternelle.

Le défilé a commencé immédiatement après le dépôt de fleurs. Nos Chasseurs formaient incontestablement la délégation la plus nombreuse et suivait immédiatement la Musique Royale des Guides et le détachement militaire.

## VINKT

Les participants à la cérémonie de Courtrai ont été rejoints par de nombreux autres Chasseurs Ardennais pour rendre hommage avec les habitants de Vinkt et les membres de la « Verbroedering der Getroffen Families » aux victimes civiles et militaires des combats de mai 40.

A 14 heures 30, nous nous sommes retrouvés à l'église du village pour une prière en souvenir des morts, nos drapeaux entourant l'autel, et les premiers rangs étant occupés par les autorités civiles de la Commune de Deinze et notre Président National. Le Commandant du Régiment et le Caporal de Corps préparant leur prochaine mission en Afghanistan s'étaient fait représenter.

Après le service religieux, les participants se sont rendus devant le mémorial pour écouter l'appel aux victimes civiles par Monsieur J. De Ruyck, Bourgmestre de Deinze, et des militaires tombés au champ d'honneur par le colonel Keutiens.

La cérémonie s'est poursuivie par les allocutions du Bourgmestre de DEINZE et de notre Président National avant un dépôt de fleurs par les enfants de la commune sur chaque tombe de victime. Ensuite, des fleurs furent déposées, entre autres, par le Bourgmestre de Deinze, le Président National et le délégué du Commandant du Régiment avant le Last Post et l'exécution des hymnes nationaux.

Les Chasseurs Ardennais se sont ensuite rendu au Monument des Chasseurs Ardennais où une couronne a été déposée avant la traditionnelle photo de famille. La journée s'est terminée par une réception offerte par la commune.



Appel aux victimes militaires



Dépôt de fleurs par les enfants

## 14 juin, Temploux et Namur

Après le traditionnel et émouvant hommage rendu à 8 h 30 à la Stèle du Verger, en présence du Président de la Fraternelle et de notre Comité, celui-ci rejoignit le centre de Temploux pour participer à l'accueil des nombreux participants, lesquels apprécièrent à juste titre le café, servi par mesdames Suzy Boone et Jacqueline Gilbert, et les délicieuses « galettes » préparées par... notre fidèle Trésorier, Joseph Mahieux.

Puis, à 9 h 40, le cortège se forma pour rejoindre la cour de l'église, où un hommage fut rendu devant le monument aux morts. Après le discours et le dépôt de fleurs, l'assemblée se réunit dans l'église pour la messe célébrée à la mémoire des victimes civiles et militaires de mai 1940.

A l'issue de cet office, les participants se rendirent devant le monument situé au chemin de Moustier, rappelant le sacrifice des Chasseurs ardennais, soldats du Génie et Zouaves, tombés dans la région lors des bombardements aériens de mai 1940. Dans l'assistance, on pouvait noter la présence du général-major Sizaire, Président de la Fraternelle, de monsieur l'échevin Ducoffre, représentant la Ville, du lieutenant général Chabotier, Président d'honneur, du général-major Henrioul, Président honoraire, et de madame Honhon, consule honoraire de France.

Fait remarquable cette année : un ancien Zouave, monsieur Raymond Roger, présent en mai 1940 à Temploux, revenait pour la première fois sur ces lieux qui lui rappelaient de bien tragiques souvenirs. Ce Toulousain de 94 ans fut particulièrement ému lorsqu'il entendit, durant l'appel aux morts, prononcer le nom de son camarade touché à ses côtés... C'est à monsieur Roger que notre Président fit appel pour ranimer ensuite la flamme du souvenir.

Vers 12 heures, les participants se retrouvèrent à Namur, dans les Jardins du Maleur, pour l'hommage devant la stèle dédiée « aux Chasseurs ardennais et à leurs Artilleurs », en présence également de monsieur Mathen, gouverneur de la Province de Namur ; après le dépôt des gerbes et les allocutions de monsieur Gilbert, Président de la section de Namur, et de monsieur l'échevin Ducoffre, une réception offerte par la Ville mit un point d'orgue à cette cérémonie.

En début d'après-midi, une soixantaine de convives s'attablèrent dans la salle de Dausoulx pour y apprécier le banquet des retrouvailles, dans une ambiance festive et la bonne humeur, sans oublier de participer à la traditionnelle tombola.

Merci au Président et à tous les membres du Comité de la section namuroise pour l'organisation de cette journée réussie à tous points de vue, même celui de la météo qui venait contre dire le proverbe « A Temploux, il plut » !

Laissons le dernier mot au Président de la Section de Namur : « Si, par hasard, on devait encore avoir le moindre doute de la nécessité d'entretenir la mémoire et le souvenir de nos Héros de 1940, le fait d'avoir pu rencontrer monsieur Roger doit justifier tous nos efforts. »

Bernard NEUFORT

## La MESA 2009.

Ainsi qu'annoncé à la page 25 du N° 236 de notre revue (1<sup>er</sup> trimestre 2009), la 43<sup>e</sup> MESA s'est déroulée du 22 au 27 juin 2009. Comme les années précédentes et en dépit des restrictions budgétaires imposées par l'Etat Major de Défense, le Commandant de la 7<sup>e</sup> Brigade et son équipe MESA ont réussi à maintenir les aspects « Chasseurs Ardennais » et souvenir à cette MESA. Ils ont en outre réussi à organiser les journées du Souvenir au profit de notre Fraternelle pour rendre hommage aux monuments situés en dehors du parcours de la MESA 2009. Qu'ils en soient infiniment remerciés !

Journée du Souvenir du 22 juin

Plus de cent Chasseurs Ardennais ont répondu présents à l'appel, une majorité venant de Marche en Famenne avec les bus de la Brigade, les autres ayant rejoint les lieux de rendez-vous par leurs propres moyens, pour rendre hommage :

- aux monuments des Chasseurs Ardennais et du 10 Li à ARLON
- au monument National à MARTELANGE
- à la Croix BRICART et au monument du 1 Ch A à BODANGE
- au Mardasson, aux monuments du Caporal CADY et aux morts de BASTOGNE

La journée s'est terminée par une réception à l'Hôtel de ville de BASTOGNE pendant laquelle l'échevin représentant le Bourgmestre excusé, le Commandant de la 7<sup>e</sup> Brigade ainsi que no-



Raymond Roger, le Gouverneur MATHEN et les présidents d'honneur et honoraires



Les autorités lors du défilé



Le plus jeune et les plus anciens

tre Président National ont pris la parole.

Journée du Souvenir du 23 juin

A cette seconde journée du Souvenir à VIELSALM, nous étions beaucoup moins nombreux bien que la Section locale était fortement représentée.

A 14 heures, les participants se sont retrouvés à ROCHELINVAL pour rendre hommage aux deux monuments du 3 Ch A. Ensuite des fleurs ont été déposées au monument de l'Armée secrète au bas de l'église de Vielsalm où après le Last Post et la Brabançonne, l'hymne des partisans fut joué. Enfin, les participants ont

gagné le monument des 3 et 6 Ch A avant une réception de clôture dans l'ancienne caserne du 3 Ch A à RENCHEUX.

Les étapes

Florenville (24 juin 2009)

La MESA 2009 a été ouverte à FLORENVILLE en présence de nombreuses autorités civiles et militaires ; parmi ces dernières, on reconnaissait le Général Van den Put, Chef de la Maison Militaire du Roi. Des fleurs ont été déposées au nom de notre Fraternelle par le Président de la Section de FLORENVILLE aux monuments des Chasseurs Ardennais et aux morts de la Ville.

La journée s'est clôturée par une réception à NEUFCHATEAU. Houffalize et La Roche (25 et 26 juin 2009)

Le Président National s'était fait représenter par le Secrétaire National aux cérémonies de ces deux journées, notamment pour l'hommage à CHABREHEZ aux Monuments LOCKS et 3 Ch A. Vielsalm (27 juin 2009)

A dix heures, un hommage a été rendu au monument du Caporal ESSER à MONTLEBAN. Des fleurs ont été déposées par un membre de la Section de Vielsalm au nom de notre Fraternelle. La MESA 2009 s'est terminée par un défilé final suivi d'une réception sous chapiteau à la Place de Bruyère en Vosges.

Le Directeur de la MESA nous quitte. (Extrait de l'allocution du Président à BASTOGNE)

Pour terminer, je voudrai dire un merci particulier au Commandant Eric Istace. Si je ne me trompe pas, cela fait 15 ans que tu participes à l'organisation de la MESA dont 10 comme Directeur. Et pendant tout ce temps et bien que tu sois comme le Commandant de Brigade un officier des Troupes Blindées, tu as eu à cœur de respecter l'esprit de la Marche du Souvenir et tu as toujours voulu mettre à l'honneur les Chasseurs Ardennais

Nous t'en sommes infiniment reconnaissants et espérons te rencontrer sur l'itinéraire des prochaines MESA.

## Paul Portteus

Notre GI est revenu ! Il venait d'avoir vingt ans (le 25 mai) quand son bateau le déposa avec ses amis sur les côtes normandes. Ce n'était pas LE débarquement, mais bien un des mille débarquements ultérieurs qui allaient porter les effectifs américains à plusieurs millions de soldats. Son 40 mm anti-aérien l'amena à l'automne 1944 dans une prairie pas loin de l'actuel GB au sud d'Arlon.

Attirés par la belle allure de son canon, trois enfants de Chasseur Ardennais, Jean et André Kelecom et Mimi Lamury, vinrent le voir et l'invitèrent à la maison. Et ainsi naquit une belle amitié entre ces enfants et un «vieux» de vingt ans...

Dans les années 1970, le GI revint avec Fern, sa jeune épouse, sur les traces de ses 40 mm de 1944. Après recherches, il retrouva ses amis arlonais dans la région de Liège. Et il décida qu'ils se reverraient chaque année. Comme Paul aimait marcher, Jean Kelecom lui proposa de faire son voyage annuel (Seattle - Belgique et retour!) au moment de la MSA, et de parcourir celle-ci avec lui. C'est ainsi que, depuis 1986, Paul est l'étranger le plus lointain à marcher les quatre étapes de ce qui est aujourd'hui la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié. Fanatique de l'événement, Paul équipa notre Club de Marche de T-shirts faits à Seattle, fit faire par son neveu de petits vitraux en hure de sanglier et reçut chez lui là-bas au bord du Pacifique de nombreux Belges rencontrés sur les sentiers d'Ardenne.

Pendant et après l'époque de ses seize MESA consécutives, les ennuis de santé l'assaillirent : par quatre fois il passa sur un billard de l'Etat de Washington dont on ne peut dire que du bien... car Paul est toujours là, il a encore pu faire l'une ou l'autre mini-MESA. Il est revenu, probablement pour la dernière fois et était à l'arrivée de la MESA à Vielsalm. Il a été fêté par la ville et par la 7e Brigade. Il a reçu des mains du Colonel un petit sanglier souvenir pour le participant le plus lointain...

Signalons enfin qu'il a été fait citoyen d'honneur de la ville d'Arlon lors d'une cérémonie impressionnante qui l'a beaucoup ému !

Farewell Paul !



Portteus et Kelecom



## Arlon - Attert

### Le mot du Président

Au moment où paraîtra ce bulletin, l'exposition commémorative pour le 75ème anniversaire de la remise des drapeaux aux unités de Chasseurs Ardennais aura vécu. J'ose espérer que nombre d'entre nos membres auront pris la peine de venir la découvrir. Mon grand regret reste le peu de Chasseurs Ardennais présents en baret lors du Te Deum à Saint-Martin à l'occasion de la fête nationale.

### memoriam.

#### Membre E

- Le Lieutenant-Colonel e. r. Jean BERTRAND, décédé à Saint-Mard le 11 mai 2009, à l'âge de 78 ans. Le Lieutenant-Colonel BERTRAND avait été Chef de Corps du 3<sup>ème</sup> Chasseurs Ardennais à Vielsalm de juillet 1974 à janvier 1976.

- Le Commandant Rés. Raymond MAHIEUX, décédé à Charleroi, le 05 février 2009, à l'âge de 80 ans. L'intéressé avait fait son service militaire au 1er Chasseurs Ardennais, puis tous ses rappels en tant qu'officier de liaison au 2<sup>ème</sup> Chasseurs Ardennais.

#### Membre H

- Mme Maria-Myra PERPETE-BOUCHE, décédée à Arlon, le 15 juin 2009, à l'âge de 85 ans.

*Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances.*

Une délégation de la section, ainsi que notre drapeau étaient présents aux funérailles.

### Activités de la Section

- Le 08 mai, notre section était présente à



## Bastogne - Martelange - Vaux/S/Sure

Arlon pour les cérémonies du V Day, et le surlendemain 10 mai, à Bodange.

- Le 13 mai, nous nous retrouvions à Waltzing pour notre assemblée générale suivie de notre traditionnel goûter de retrouvailles, où nous étions 65 présents.

- Le 12 juin, nous participions aux fastes de la section du Luxembourg de la Fédération Royale des Combattants Volontaires pour la Corée à Attert.

- Le 22 juin, nous étions présents à Arlon, devant les différents monuments, pour les cérémonies dans le cadre de la MESA, ainsi qu'à Martelange, Bodange et Bastogne.

- Le 20 juillet au soir, à Attert, nous participions au Te Deum organisé à l'occasion de notre fête nationale.

- Le 21 juillet, à Arlon, en l'église Saint-Martin, avait lieu la cérémonie regroupant les différents cultes (catholique, protestant, israélite et musulman) ainsi que la communauté laïque, à l'occasion de la fête nationale. La cérémonie était rehaussée par la présence d'un quatuor à cordes de la musique militaire luxembourgeoise et les sonneurs de trompe du Beaulieu.

### Dîner de retrouvailles.

Notre prochain dîner de retrouvailles aura lieu le mercredi 04 novembre 2009 à Waltzing. Ce dîner sera précédé d'une messe en l'église de Waltzing, en l'honneur de Saint-Hubert, patron des Chasseurs, et de nos Anciens. Vu la proximité du 15 novembre, un Te Deum sera chanté à l'issue de la messe, en l'honneur de la fête du Roi. Y seront conviés également les membres et les porte-drapeaux des différentes sections de l'UGPA. La messe débutera à 10hr30 et le dîner en la salle Saint-Bernard, qui sera notre repas de corps, vers 12hr. Encore une fois, j'espère vous voir aussi nombreux à l'église qu'au repas.

Voici le menu choisi pour la circonstance :

- Apéritif, assiette nordique, velouté aux asperges, plat de gibier avec accompagnement encore à définir, cocktail de bavarois,

assiette de fromages, café

Le prix est fixé à 22 euros par personne, à verser au trésorier de la section pour le 25 octobre au plus tard, au N° de compte 001-5620661-72 (attention au changement de N° de compte). Le paiement fera office d'inscription.

### Remise de médaille

Outre les différentes médailles accordées cette année à plusieurs membres de notre section, l'une d'entre elles mérite une attention particulière.

Le 03 juin dernier, une délégation de la section se rendait chez Maître Charles SIMON, notaire à la retraite pour lui remettre sa médaille du mérite en argent.

Charles SIMON a fait son service militaire en tant qu'officier de réserve au 10<sup>ème</sup> Régiment de Ligne. Lors de la mobilisation en 1939, il a été affecté à l'état-major du 4<sup>ème</sup> Chasseurs Ardennais et a fait toute la campagne de mai 1940 comme officier de transmissions au sein de ce même régiment. Prisonnier de guerre durant cinq ans, il a été libéré en mai 1945. Par la suite, il a continué à servir dans le cadre de réserve, jusqu'au grade de Commandant.

Il a été membre du comité de section de la Fraternelle durant plusieurs années.

Maître SIMON a également été bourgmestre d'Arlon de 1958 à 1976, et durant ces trois mandats, il a continué à entretenir des liens soutenus avec notre Fraternelle.

Charles SIMON fêtera son 100<sup>ème</sup> anniversaire le 29 décembre prochain.



vers leur dernière demeure.

*Nos vives condoléances aux familles éprouvées.*

### Souvenons-nous..

Il y a un peu plus d'un an disparaissait tragiquement Monsieur Gilbert WAGNER, Chasseur-Ardennais.

Ancien Combattant et Prisonnier de la guerre 40.45. Monsieur Wagner était très estimé au sein de la grande famille des porte-drapeau dont il faisait partie pour sa générosité, sa disponibilité et sa jovialité.

### In memoriam.

- M. Pierre LOUPPE : Chas. Ard. décédé à St. MARD LE 30.04.2009.

- Mad. Ida NICOLAY : Résistante armée de la guerre 40-45 Présidente du Mouvement National Belge, décédée à Bastogne le 14.06.2009

- Monsieur Albert DESSE : Ancien combattant et prisonnier de guerre 40-45. Chasseur Ardennais, porte-drapeau décédé à Lavacherie le 16.06.2009.

Un nombre impressionnant de porte-drapeau était présent pour accompagner ces braves

Nous gardons de Gilbert le souvenir d'un grand patriote qui peu de temps avant son grand départ avait reçu la médaille d'or pour sa grande fidélité et son inconditionnel dévouement à la cause de notre fraternelle

### Activités

Comme chaque année, accompagnés de nos porte-drapeau, nous étions nombreuses et nombreux à être présents aux traditionnelles manifestations patriotiques que sont le Mémorial Day, la victoire du 8 mai

L'hommage à des vétérans américains de retour à Bastogne, le dépôt de fleurs au pied de la stèle au cimetière de Bastogne érigée à la mémoire des soldats français morts pour la France durant la guerre 14/18.

les dépôts de fleurs au monument aux morts à l'occasion de la fête Nationale suivis du TE DEUM à l'église St. Pierre à Bastogne.

Pour nous Chasseurs Ardennais, nous étions aussi présents aux journées incontournables du souvenir telles le pèlerinage à Courtrai et Vinck, les commémorations du 10 mai 1940 à Bastogne, Bodange et Martelange où sont tombés les premiers chasseurs ardennais le 10 mai 1940 et dans le cadre de la MESA la journée du 22 juin consacrée aux dépôts de fleurs à notre monument National à Martelange, aux deux monuments à Arlon, à la stèle à Bodange, au monument Cady, au Mardasson, au monument aux morts à Bastogne.

Notre Président National : le Général E.R.



## Bertrix - Paliseul

### In memoriam

- Monsieur Genonceaux Marcel, Résistant Armée, né à Neuvillers le 04 mai 1921 et décédé à Libramont le 22 juin 2009.
- Monsieur Arnould Camille, Résistant Armée et invalide de guerre 40-45, né à Nollevaux le 24 mars 1924 et Y décédé le 03 juillet 2009.

### Noces d'or

- Monsieur Duplicy Jules et madame Marx Christine de Bertrix.
- Monsieur Toussaint Jules et madame Pier-son Jeannine de Bertrix.
- Monsieur Villance Jean et Madame Han-nard Renée de Offagne.

### Noces de Diamant

- Monsieur Déom Gilbert et madame Lami Marie de Orgeu.

Joseph Sizaire avait tenu par sa présence à rehausser l'importance de cette journée sou-venir consacrée à nos anciens de 1940.

### Assemblée générale ordinaire et statutaire.

Le 24 octobre prochain à 10 h. à l'hôtel de ville de Bastogne se tiendra notre assemblée générale ordinaire et statutaire..

Conformément aux statuts qui régissent notre fraternelle, notre trésorière Mad LAHY E. arrivant au terme de son mandat est sortante et rééligible.

Obligatoirement appel doit être fait pour pourvoir à cette fonction. Les candidats masculins ou féminins membres de la fraternelle à la fonction de trésorier ou trésorière devront introduire leur candidature auprès du Président Régional : : Félix DEBARSY GrandVivier 1243 A 6686 FLAMIERGE avant le 1 octobre 09.

En plus de cette élection statutaire l'ordre du jour pour cette assemblée est le même que les années précédentes :

- 1\* Décharge à donner aux vérificateurs aux comptes
- 2\* Approbation de la situation financière
- 3\* Information de la situation numérique des membres
- 4\* Rapport d'activités
- 5\* Election d'un trésorier (ère )
- 6\* Construction d'un monument dédié au 2\*

- Monsieur Denis Roger et madame Seinlet Elvire de Bertrix.

- Monsieur Piron Jean et madame Thiry Anne de Freine-Opont

*Le comité félicite chaleureusement ces heureux jubilaires et souhaite qu'ils vivent encore de longues années de bonheur ensemble.*

### Hospitalisation

*N'ayant pas toujours connaissance de nos membres malades ou hospitalisés, à tous nous leur souhaitons un prompt rétablissement.*

### Souvenir du Banel

En souvenir de ce massacre, un office religieux a été célébré en présence de 71 drapeaux, des autorités civiles et militaires ainsi que d'une nombreuse assistance tant belge que française.

Armistice 40-45 et anniversaire de la libération des camps

Cet anniversaire a été marqué par la célébration d'un office religieux en l'église décanale de Bertrix suivi d'un dépôt de fleurs au monument aux morts des deux guerres et à la stèle des Chasseurs Ardennais.

Après un apéritif des retrouvailles, 106 convives se sont retrouvés pour un repas servi dans une ambiance très conviviale.

régiment de Chasseurs Ardennais

7\* Divers

8\* Remise de décoration à 3 militants

9\* Verre de l'amitié.

Les membres de la fraternelle et les sympathisants (es ) sont chaleureusement invités à notre assemblée.

Les membres A et E et porte -drapeau recevront une invitation personnelle avec l'ordre du jour.

Répondant aux souhaits des participants à l'assemblée générale ordinaire de l'année passée, le comité de direction propose de nous retrouver autour d'une bonne table à l'issue de l'assemblée. Cela au Chalet Royal à MARENWEZ ( route de Wilz )

Voici la composition du menu : (25 € par personne)

Champagne rosé ou blanc avec les mises en bouche, dos de cabillaud aux fines herbes, curry et échalotes, rôti de veaux sauce archiduc avec ses accompagnements, gâteau au choix et café. bouteille de vin blanc, rouge ou rosé à 11 € la bouteille, coca, limonade, bière etc. à 1,60 € le verre.

Prière de payer votre repas sur le compte de la fraternelle des chasseurs ardennais CCP 000-0240928-77 au nom de Madame E. Lah rue de Neufchâteau, 182, 6600 Bastogne po le 04 octobre au plus tard. Toutes -réservations non payées ne seront pas retenues.

### Kermesse du quartier de la gare de Bertrix

Dépôt de fleurs devant la stèle du quartier.

Office religieux en l'église des Pères franciscains en souvenir des victimes civiles et militaires des deux guerres.

Verre de l'amitié offert par la communauté des Pères franciscains.

### 21 juillet - Fête nationale

- Sous le soleil, accueil de nos amis français de Charmes (Vosges), plus de 70 personnes

- Formation d'un cortège au départ de la gare avec la participation de la police, l'harmonie, la Croix-rouge, les pompiers, 21 porte-drapeaux, le tout suivi des autorités et de la population.

- Dépôt de fleurs à la stèle des fusillés.

- Office religieux en l'église décanale de Bertrix suivi du chant du Te Deum.

- Rassemblement devant le monument aux morts des deux guerres, dépôt de fleurs suivi des discours des autorités.

- Vin d'honneur et repas au Bertrix-Hall dans une chaude ambiance.

- Fin d'après-midi, dépôt de fleurs devant la stèle du Capitaine Sasson et du monument aux morts de Cugnon suivi du verre de l'amitié.



## Marche d'automne à Herbeumont

Programme :

- Lundi 26 octobre après-midi : Cugnon – Mortehan – Herbeumont, dépôt de fleurs au monument et verre de l'amitié.

- Mardi 27 octobre : Etape gaumaise Orval – Chameleux – Banel – Fontenaille – Ste-Cécile – Herbeumont.

- Mercredi 28 octobre : Etape ardennaise Dohan – Roche Percé – Maqua – Cugnon – Herbeumont.

- Jeudi 29 octobre : Marche en forêt.

Renseignements :

- Dion Pierre – 061 41 13 99

- Degeye René – tél. Fax 084 32 18 47

- Le Terme – 061 41 14 36



## Brabant

Comme chaque trimestre, la section s'est efforcée d'être représentée dans les diverses activités organisées par la Fraternelle ou lors des diverses commémorations dans le pays.

### Les activités de la section

**Avril** : Hommage aux Vétérans ; le matin à la colonne du Congrès. Nous regrettons toutefois de ne plus recevoir une invitation officielle pour cette cérémonie.

**26 Avril** : Congrès national ; bonne participation de la section et aucun problème de transport cette fois.

**8 mai** : la section était représentée aux cérémonies commémoratives à la Colonne du Congrès

**17 mai** : cérémonies commémoratives à Courtrai et Vinkt. Bonne participation de la section.

**14 Juin** : belles cérémonies à Temploux et Namur, bien organisées par nos amis de Namur. Une délégation de la section assistait aux différentes activités et nous envisageons une plus grande représentation du Brabant l'année prochaine.

**11 Juillet** : le drapeau de la section était présent à la cérémonie au Cénotaphe de Londres. Depuis quelques années, le drapeau de la section a eu l'honneur de participer à cette prestigieuse cérémonie. Cette année encore il y était, malgré quelques soucis de santé.

**13 juillet** : une représentation de la section, conduite par notre secrétaire avait répondu à

l'invitation de la Consule de France à Namur. **21 juillet** : Te Deum le matin et défilé l'après-midi. Nous avons pu remarquer pas mal de membres de la section dans les tribunes ou la foule. Merci à ceux qui se sont déplacés.

Certains de nos membres étaient aussi présents en Brabant wallon, Wavre et Ottignies notamment.

**2 août** : notre Drapeau aux cérémonies de Nieuwport.

### Hommage à notre Pays : la cérémonie au Cénotaphe de Whitehall à Londres

Comme nous le relatons dans nos activités, le drapeau de la section participe depuis quelques années à cette cérémonie à Londres. Cette année était organisé le 75<sup>ème</sup> défilé, qui est avant tout un privilège et un honneur pour notre Pays.

En effet, peu après la mort du Roi Albert Ier en 1934, le Roi d'Angleterre Georges V a offert à la Belgique un privilège accordé à aucune autre Nation : organiser annuellement au Cénotaphe de Whitehall un défilé en armes en hommage à notre Pays. Ce défilé a lieu tous les ans, le dimanche qui précède notre fête nationale et est dédié au Roi Chevalier et à l'héroïsme de nos compatriotes tombés au cours de la Première Guerre mondiale.

Notre fidèle Porte-drapeau, Jean Uydenhoef eut l'honneur d'être présenté à Son Altesse Royale le Prince Philippe.

### In memoriam

Le colonel Marsin s'est éteint ce 12 juin, à l'âge de 92 ans. Il avait servi au 6 ChA et ensuite au transport. Il avait aussi connu les affres de la captivité. Les époux Marsin étaient mariés depuis le 8 juin 1949. La section était représentée aux funérailles.

*Au nom du Comité et des Membres de la section, nous réitérons nos plus sincères condoléances à Madame Marsin.*

### Activités à venir : le 11 novembre – Colonne du Congrès – A vos agendas - Nous comptons sur vous

Une activité majeure de la Fraternelle est la cérémonie du 11 novembre à la Colonne du Congrès. Le Comité attire votre attention sur cette manifestation importante qui nous permet à nous, Chasseurs Ardennais de témoigner notre respect à nos Anciens et de démontrer notre fidélité à Notre Souverain qui est généralement présent à cet hommage. Nos amis d'autres sections ont pris l'habitude de venir nous soutenir à cette occasion, nous espérons qu'il en sera de même cette année, et nous les remercions déjà. Mais il serait hautement souhaitable que les Chasseurs Ardennais du Brabant se déplacent nombreux pour cette cérémonie qui se déroule dans notre région. Nous en reparlerons dans le bulletin régional.

### Pour ceux qui sont intéressés, deux adresses de Musée militaire

Il s'agit de deux Musées ouverts par des passionnés de la "chose" militaire.

Le premier, Musée de la Bataille sur la Lys en 1940, est tenu par Monsieur Frederik De Meyer ; il est ouvert le dernier dimanche du mois de 14 à 17 heures, et sur demande.

Adresse : Luitenant-generaal Gerardstraat, 22 à 8520 Kuurne. Les prix d'entrée sont modestes et vous pouvez aussi vous recommander des Chasseurs Ardennais, le Conservateur assurera une visite guidée. (Voir aussi le site Web de notre Fraternelle).

Le second est un Musée qui regroupe équipements et tenues militaires ; il est tenu aussi par un particulier, Monsieur Philippe Broddelez, membre de notre Fraternelle.

Adresse : Rue Transversale, 24 à 6769

Robelmont Tel : 063 581758. Il faut prendre contact avec Monsieur Broddelez pour arranger une visite.



## Erezée – Manhay

Notre porte-drapeau Robert Ponsard

Depuis plusieurs années maintenant, Robert Ponsard, notre porte-drapeau, représente fièrement notre section aux manifestations patriotiques, nationales comme locales. Au moment où il a repris le flambeau de son prédécesseur qui venait de nous quitter, bien trop tôt sans doute, il souhaitait à sa façon rendre hommage à son papa, ancien de 1940, qui de Temploux à Vinkt, sous les bombes puis sous les obus, avait vu tomber tant de braves Ardennais face à l'envahisseur. Par sa présence et sa fidélité à nos côtés, Robert lui fait honneur et nous tenons à l'en remercier,

parce que le bénévolat fait désormais partie de ces valeurs qui tendent à disparaître au même titre que la solidarité et l'esprit de camaraderie qui animaient nos aînés et qui ont fait des Chasseurs ardennais un corps sans pareil égal.

### Banquet annuel – assemblée générale

Notre banquet annuel sera organisé dans le courant du mois d'octobre dans un restaurant de la commune d'Erezée, que nous ne pouvons, au moment de la rédaction du présent, encore déterminer. Nous nous efforcerons,

comme chaque année, de vous proposer un menu qui pourra plaire à tous et qui pourra répondre à toutes les bourses. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour converser et fêter ensemble nos décorés. Nous vous en tiendrons au courant dans les délais les meilleurs.

### Appel à toutes nos forces vives

Probablement aurez-vous été étonnés de



## Florenville

### Anniversaire de mariage



## Hainaut

Après le Te Deum du 21 juillet à Gerpinnes, il nous restait les commémorations du mois d'août dans notre région de Charleroi. C'est ainsi que nous avons honoré la mémoire des Chasseurs à pied à Charleroi le 3 août ainsi que la mémoire des victimes de la Tuerie du Rognac à Courcelles le 18 août.



## Huy - 6 ChA

### Nos activités.

Le comité s'est réuni le 23 juin et le 6 août pour finaliser le menu de l'assemblée générale, se renseigner pour un local équipé d'une cuisine en vue du repas d'un éventuel congrès.

Nous étions présents aux manifestations suivantes :

- le 14 juin aux cérémonies de Temploux,
- le 22 juin aux cérémonies à nos monuments en Ardenne dans le cadre de la MESA,
- le 21 juillet au Te Deum en la collégiale de Huy et à la réception à l'hôtel de ville.

l'absence d'article nous concernant dans les revues précédentes. Le Comité de votre Fraternelle tient à vous faire savoir qu'il ne s'agit nullement d'un désintérêt quelconque de notre part, loin de là, mais de la simple conséquence de la difficulté grandissante de toujours trouver des textes, des récits ou des communications pouvant vous intéresser. Alors, pour que cette rubrique et notre

Notre membre Robert GILLARDIN de Les Bulles et son épouse Evelyne viennent de fêter récemment leurs noces de PLATINE.

*Tous nos vœux de bonheur et de longévité ensemble à tous les deux les accompagnent*

### Activité

En cette période estivale peu d'activités sont au programme. A la parution de cet article nous nous serons réunis à Fontenoille le 8 août pour nous souvenir des

Pour ce qui est du mois de septembre, la date des diverses manifestations prévues ne nous a toujours pas été communiquée. Attendons donc de voir.

Au mois d'octobre, et comme annoncé dans le bulletin n° 237, la principale activité sera la préparation de notre traditionnel banquet de retrouvailles.

Comme d'habitude, le lieu de rendez-vous sera le restaurant l'Orchidée, rue Destrée, 101 à Ransart le 31/10/2009.

L'accueil se fera à partir de 12 heures. Le repas débutera à 13 heures après une courte allocution du Président et la remise des décorations aux médaillés.

Au menu, vous trouverez

Apéritif et zakouskis, lasagne de saumon

### Nouveau membre.

Bienvenue au sein de la fraternelle à madame Christine Delhaize présidente du CPAS de Huy et fille d'un ancien.

### In memoriam.

Nous déplorons le décès de madame Elise Vaulet, membre honoraire, veuve de Jean Pretlot, un ancien.

Aux membres de la famille, nous adressons nos sincères condoléances

### Musée.

Tout objet ou photo concernant les chasseurs ardennais peut étoffer notre musée : contacter Firmin Bauche au 085/ 23 04 51. Nous invitons chaleureusement les membres à venir constater les améliorations effectuées cette année.

Office du tourisme de Huy Quai de Namur 1 4500 Huy, tel 085 / 21 29 15, tourisme@huy.be.

Fraternelle continue à vivre, nous faisons appel à vous, à votre imagination et à votre énergie, pour nous faire connaître les thèmes que vous souhaiteriez que l'on aborde ou plus simplement pour nous fournir de la matière et des informations que nous pourrions alors distiller au profit de tous. Nous vous remercions d'avance et comptons réellement sur vous tous.

otages à l'occasion du soixante cinquième anniversaire de leur déportation.

Les prochaines activités se déroulant comme d'habitude au mois de novembre.

### Hospitalisation

Nous n'avons pas connaissance de l'hospitalisation de certains de nos membres ou de membres de leur famille. Si cela est malheureusement le cas, tous nos vœux de prompt rétablissement les accompagnent

sauce cerfeuil, crème de tomates au porto, suprême de pintade sauce forestière et pommes croquettes, gâteau maison + café 2 verres de vin gratuits

Le prix de ce menu est de 35 € par personne

Les inscriptions et le paiement doivent être en notre possession pour le 15 octobre 2009

Inscriptions :

chez le Président - Tél. : 071/41.30.40

Paiement au compte CCP 000-0348650-32

Après ces merveilleux moments, il sera de temps pour nous de penser à effectuer les dernières vérifications de notre listing.

Si vous avez oublié de régler votre cotisation, pensez-y. C'est le dernier délai.

*Sur ces bonnes paroles, à bientôt.*

### Assemblée générale.

L'assemblée générale de la section suivie d'un repas convivial se déroulera le samedi 10 octobre au centre d'accueil de la centrale nucléaire à partir de 12h30.

A cette occasion, nous remettons les médailles du mérite de la fraternelle.

Vous êtes tous les bienvenus.

Menu : apéritif et zakouskis, le jambon à l'ail sur salade scandinave fraîcheur, le fondant de pintadeau farci à la normande, poires et airelles, pommes boulangères, les choux à la crème, café.

Ce menu sera servi au prix de 25,00 euro par personne. Les boissons sont à prix démocratiques.

### Excursion.

La RUNAO Hesbaye-Condroz en collaboration avec notre section a organisé le 16 mai un voyage à Diekirch. Les 36 participants ont admiré le musée national de l'histoire militaire de la ville ; ensuite, chacun avait

temps libre pour le repas de midi et la visite de la ville.

A 16h, regroupement pour visiter le musée de la brasserie de Diekirch et le conservatoire

national des véhicules historiques. Retour à Huy à 20h30.



## Ciney – Rochefort – Gedinne

### Activités

- 22 juin: Journée du souvenir en vue de la MESA. Cérémonies à ARLON - BODANGE - MARTEANGE et BASTOGNE
- 23 juin: Cérémonie à VIELSAM
- 26 juin: Cérémonie à CHABREHEZ et L'AROCHE



## Liège – Verviers

### In memoriam

Monsieur Edgard QUERRIERE nous a quitté ce 20 juillet à Sart-Tilman. Une petite délégation l'a accompagné lors de ses funérailles. Nous réitérons nos condoléances à ses proches.

En raison d'une erreur administrative, les noms des défunts du dernier trimestre 2008 ont été omis. Nous présentons, à nouveau, nos condoléances aux proches de Madame Marie MEDART, Monsieur Jean BOUCHE et Monsieur Gérard VANDOOREN, ancien membre du comité.

**Assemblée générale du vendredi 02 octobre 2009 à Rocourt.**

### Liminaire

Nous remercions le Col. BAM VIDICK, Commandant le Centre de Compétence Matériel Roulant et Armement, d'avoir accepté de nous recevoir dans ses installations.

Nous remercions chaleureusement Jean QUINET et ses collaborateurs pour l'organisation, pendant près de quinze ans, de nos retrouvailles à Jemeppe.

Le dimanche 27 septembre 2009 à 11h00, en l'église St. Lambert à Jemeppe, nous participerons à la messe, en souvenir de nos membres décédés.

- 27 juin: Arrivée de la MESA à VIELSAM

- 19 juillet: TE DEUM en l'église de BIEVRE

- 21 juillet: TE DEUM en l'église de MARCHE-EN-FAMENNE

- 23 août: Messe à BIEVRE en souvenir des combats de 1914

- 30 août: Cérémonie au monument de l'A.S. à JANNEE

*A toutes ces manifestations, présence de notre drapeau.*

Cotisations 2009:

*Nous sommes dans l'obligation, de supprimer la revue à huit membres de notre section.*

Si c'est un oubli, vous pouvez toujours faire le nécessaire auprès de notre section. De cette façon nous pourrions de

### Horaire du 02 octobre 2009

1145Hr : Accueil à la salle Bonaparte – Bâtiment 23 – 2ème étage.

1215Hr : Assemblée générale – Salle Bonaparte.

1245Hr : Apéritif à la salle Léonard – 1er étage.

1330Hr : repas des retrouvailles.

1700Hr : Fin du repas.

1800Hr : Fermeture des locaux

Ordre du jour de l'assemblée générale

1- Brabançonne

2- Accueil des participants et le mot du président

3- Approbation du rapport de l'AG d'octobre 2008

4- Rapport du secrétaire

5- Rapport du trésorier

6- Rapport des vérificateurs aux comptes

7- Election du comité

8- Remise des médailles du Mérite de la Fraternelle

9- Divers

10- Marche des Chasseurs Ardennais

### Banquet

Le Mess Quartier et son équipe vous proposent : Filet de rouget mariné à l'huile d'olive et ses herbes fraîches, crème de choux-fleur et brocolis aux crevettes grises, magret de canard rôti au marsala, gratin de céleri rave aux olives, salade Trévise au basilic et suprême d'orange, parfait noisettes et son chutney de banane confite, café, eau et vin : une demi-bouteille par personne.

### Prix

Le tout compris : 32 € par personne.

nouveau vous faire parvenir la revue.

*Merci de votre bonne compréhension.*

### Vœux

*A tous nos membres hospitalisés, nous souhaitons un prompt rétablissement et espérons de tout cœur qu'ils seront des nôtres aux diverses cérémonies et à notre goûter des retrouvailles.*

### Goûter des retrouvailles

Le samedi 10 octobre 2009, à la salle du Patro de et à BIEVRE.

A 14 heures office religieux à la mémoire de nos Anciens et à nos membres décédés durant l'année.

Dépôt de fleurs au monument

Goûter des Retrouvailles. P.A.F. 5 euros

Invitation cordiale à Toutes et à Tous.

Votre paiement doit parvenir au trésorier au compte 000-0900416-62 avant le 15 septembre. Si vous versez pour plusieurs personnes, prière de préciser le NOM et PRENOM de chacun.

### Comité

Sont sortants et rééligibles Mrs. G. DELMOTTE, A. KOUFF et J. LOISEAU.

Si vous désirez nous aider au comité, composé de bénévoles, posez votre candidature.

### Tombola

Le premier lot sera, comme d'habitude, un colis de cochonnailles à soupeser.

Une dizaines de lots de consolation de bonne valeur seront attribués.

### Accès au Quartier

Comme il s'agit d'un quartier militaire, il vous est demandé de préciser, lors de votre versement, les informations suivantes :

NOM, PRENOM, marque du véhicule, couleur et le n° de plaque d'immatriculation.

Le bus n° 70, au départ de la Place St. Lambert, vous dépose à 20 mètres de l'entrée. Le parking se trouve peu après le passage du corps de garde mais quelques emplacements, au pied du bloc 23 seront réservés pour les personnes à mobilité réduite.

### Divers

Le comité vous souhaite la bienvenue ainsi qu'à vos amis et connaissances. Il espère que vous serez très nombreux ce 02 octobre 2009 à Rocourt.

### Téléphone du jour

Quartier Major IFM DUFOR: 043/64.81.31 ou 043/64.81.33 ou 043/64.81.35

J. OCTAVE : 0496/52.13.53 ou B. KEU-TIENS 0495/74.81.17

## Agenda

- Le comité se réunit tous les premiers lundis du mois à 1700Hr « Au Vieux Guillemains »
- Le samedi 17 octobre 2009 à Vielsalm, Assemblée générale de la section 3 Ch.A.
- Le samedi 31 octobre 2009 à Gilly, repas de retrouvailles de la section du Hainaut.
- Le mercredi 11 novembre 2009, à Bruxelles, cérémonie « Au Soldat Inconnu »
- Le mercredi 16 décembre 2009, à Rocourt, repas de fin d'année.



## Marche-en-Famenne – 1ChA

Nous voici déjà au beau milieu de cette année 2009, mais il faut être optimiste et penser à vivre au jour le jour en prenant le meilleur.

Notre section était représentée à TEM-  
PLOUX par André REMY, notre fidèle  
et dynamique porte-drapeau qui nous  
représente magnifiquement à chaque  
cérémonie. Encore merci André, nous  
savons que nous pouvons compter sur ton  
sourire et ta présence, pour cela tu rem-  
place très bien Georges Parmentier.

La section régimentaire a changé de  
Président, nous ne verrons plus notre ami  
Yvan JACQUES et sa belle moustache,  
organiser les retrouvailles de la section,  
accompagné de sa charmante épouse.

Nous souhaitons à Monsieur Jacques  
une retraite bien méritée, qu'il en profite  
pour faire quelques méridiennes dans son  
jardin au grand air.

Nous aurons le plaisir de retrouver le  
Col BEM e.r. Jean Pol CHAUDRON  
qui n'aura cessé de nous prouver son  
histoire d'amour avec le 1 CHA.

## In memoriam

- Notre ami Louis CORNET, âgé de 96  
ans a tiré sa révérence ce 19 juin au  
home la Douce Quiétude à AYE, il est  
né le 19 janvier 1913 à Wéris
- Monsieur DEHAY Albert né le 7 dé-  
cembre 1916 à Hampteau décédé le 11  
février 2009 époux de Lhermitte Eloïse.
- Monsieur ARNOULD Pierre né à  
Gravelines (France) le 25 janvier 1918  
et décédé le 12 février 2009 à 90 ans

## Cotisation

Si vous n'êtes plus en ordre de cotisation,  
soyez les premiers pour 2010 en versant, au  
compte : 000-0900416-62, une cotisation,  
éventuellement majorée, d'au moins 8,50€.

## Recrutement

Comme vous le savez, nous perdons, chaque  
année une dizaine de membres. Aussi, il  
vous est demandé de réfléchir et de recruter  
parmi vos connaissances, éventuellement, des  
« adhérents ».

époux de Denise Simon.

- Monsieur Auguste DAUNE né à Lavaux  
le 13 novembre 1938 et décédé le 19  
juillet 2009 à Lavaux à l'âge de 70 ans,  
époux de Léonide TONON.

## Nos amis d'Allemagne

- Madame Madeleine MANGENOT veu-  
ve de l'adjudant PAQUET, domiciliée à  
Hotton, née à Montignies sur Sambre le  
25 mai 1924 et décédée le 3 avril 2009 ;  
elle est allée rejoindre son époux, son  
fils et sa belle-fille.

- Madame Auguste VOS de BOUGE  
nous a quitté à l'âge de 90 ans.

- Madame Jeanne BOVY épouse du Cdt  
e.r. Paul SEGHERS née le 24 octobre  
1932 et décédée le 8 avril 2009 nous a  
également quittée.

*Des dames toujours très souriantes accompa-  
gnaient leurs époux lors de chaque manifesta-  
tions ; leurs sourires resteront à jamais gravé  
dans nos mémoires.*

- Madame DONNEUX Joséphine née  
le 7 juillet 1913 et décédée ce 2 juillet  
à l'âge de 95 ans, épouse de Joseph  
Reysenn elle a cotisé à notre fraternelle  
pendant de longues années.

*Aux amis dans la peine nous réitérons nos  
fraternelles condoléances.*

## De l'invasion à la Libération (1940-1945)

Après avoir vécu pendant des siècles  
sous la férule de l'étranger, la Belgique –  
devenue indépendante- s'est vue menacée,  
par des voisins mal intentionnés.

La France de Napoléon III n'a pas trans-  
gressé les frontières, mais Guillaume II  
est passé aux actes. Le Reich ne digérant  
pas sa défaite rétablit la conscription en  
1935, occupe la Rhénanie en 1936 en-  
vahit l'Autriche en 1938 s'empare de la  
Tchécoslovaquie en 1939, annexe Memel  
et attaque la Pologne. Le 3 septembre  
1939 l'Angleterre et la France déclarent  
la guerre à l'Allemagne. Soucieuse de  
maintenir sa neutralité, la Belgique mobi-  
lise et garnit de troupes ses frontières de  
l'Est et du Sud.

## Divers

N'oubliez pas de prévenir, à temps, d'un  
problème.

Nous saluons très fraternellement tous nos  
membres et ? en particulier, tous nos mala-  
des. Nous leurs souhaitons une amélioration  
nette de leur santé.

N'oubliez pas de porter fièrement votre bère  
vert à la hure le plus souvent possible lors  
des manifestations patriotiques.

Vos amis et connaissances sont toujours les  
bienvenus à nos activités.

Le 10 mai 1940 appuyées par une avia-  
tion nombreuse, les troupes hitlériennes  
pénètrent en Belgique afin de contour-  
ner la ligne Maginot, construite par la  
France. Des « stukas » plongent sur les  
points stratégiques – comme la gare de  
Jemelle- et bombardent afin d'ébranler  
le moral de la population des agglomé-  
rations sans défense (lâcheté nazie et  
fasciste). Les civils prennent en grand  
nombre la route de l'exode, redoutant les  
atrocités de Louvain, Aarschot Tamines  
et Dinant de 1914 contrariant fortement  
les mouvements de troupes.

Malgré le courage et les efforts déployés  
par l'armée belge en Ardenne et sur le  
Canal Albert, les Allemands se répandent  
en Hesbaye et atteignent la vallée de la  
Meuse.. Le 15 mai, les Français et les  
Anglais venus au secours de la Belgique  
opposent une résistance victorieuse à  
Gembloux. Malheureusement les troupes  
hitlériennes ont traversé l'Ardenne, pro-  
gressent à Philippeville et menacent de  
les isoler en leur coupant la retraite.

Des soldats aguerris psychologiquement  
plus fort ne cessent de gagner du terrain

La position de « la Dyle » est empor-  
tée, la ligne de défense de la Dendre et  
l'Escaut le 20 mai 1940, sur la Lys les  
combats s'intensifient, la lutte se pour-  
suit, nos courageux soldats ne ménagent  
pas leur peine, ils se battent comme des  
lions, les civils massés dans la région  
d'Ostende sont mitraillés par les « stu-  
kas », Léopold III décide, après une  
entrevue orageuse avec ses ministres  
de déposer les armes voulant éviter des  
massacres inutiles. En conséquence, le  
28 mai 1940, l'armée capitule.

La campagne des 18 jours terminée, la  
guerre se poursuit au-delà des frontières  
de la Belgique qui restera occupée pen-  
dant quatre longues années.

Les alliés, américains, belges, français,  
polonais... s'organisent pour la recon-  
quête de l'Europe nazie et fasciste. Les  
Russes abandonnent les Allemands et  
de nombreux mouvements de résistance  
harcèlent l'ennemi, s'attaquant aux voi-  
es de communications et aux convois de

ravitaillement. Leurs efforts portent de bons fruits et contrarient sérieusement la machine de guerre allemandes.

En juin 1944, les Américains et Anglais principalement débarquent en Normandie, bousculent les Allemands et libèrent une grande partie du territoire belge. Le 16 décembre la contre-offensive hitlérienne surprend de Montjoie à Echternach, 550 000 hommes soutenus par 1400 blindés entament la bataille des Ardennes, la vallée de la Liègne, Saint-Vith et Bastogne sont tenus solidement et les alliés n'abandonnent pas. Finalement, la contre-offensive se poursuivra sur le territoire allemand jusqu'au 8 mai 1945. Les bombes volantes V1 et V2 endommageront sérieusement plusieurs villes et de nombreuses victimes innocentes s'ajouteront aux longues listes de disparus.

### Récapitulons.....

180 villes et villages détruit complètement ou partiellement pour la province luxembourgeoise. Bastogne, Nivelles Tournai Houffalize Louvain Liège Namur Anvers ont été remodelées et portent encore les stigmates dans leurs murs, des traces de balles ou d'obus dans les immeubles. Comme toutes les guerres nous avons assisté à un appauvrissement du patrimoine artistique et touristique de la



## Namur

### In memoriam

Au cours des derniers mois, nous avons appris le décès des personnes suivantes :

- monsieur Marcel Fagot, président de l'Amicale du 12ème Bataillon de Fusiliers « Remagen »
- monsieur Jules Riboux, ancien combattant
- madame Germaine Demoustier, épouse de notre fidèle membre Fernand Malburny
- monsieur Brisbois, ancien du 12ème Bataillon de Fusiliers « Remagen ».

*Aux familles et aux proches, le Président et le Comité présentent leurs sincères et fraternelles condoléances.*

### Le mot du Président

La presse a récemment rappelé l'existence de la tombe du lieutenant général Deffontaine, décédé en captivité à Sorau (près de Tibor, en Pologne) le 24 septembre 1940.

En mai 1940, il se trouvait à Namur à la tête

Belgique, mais nous avons su faire face et jugeons que nous sommes aujourd'hui « envahit » par les touristes allemands de manière plus conviviale heureusement.

Les cimetières et les nécropoles ont malheureusement fleuri : Lommel (Allemands) Adegem (Canadiens) Esquelmes (Anglais) et maints >Américains comme Henri-Chapelle (7989 Américains connus et inconnus dont les croix de marbre blanc sont gardées par un mémorial important abritant un musée où les opérations du débarquement et de la bataille d'Aix-la-Chapelle sont décrites au moyen de deux cartes et de Neuville en Condroz (5310 Américains). Le champ de repos s'étend sur 40 hectares et est dominé par un mémorial avec musée et chapelle. Sur la face extérieure, une sculpture de 5 mètres de haut représente l'Aigle américain. Trois immenses cartes en marbre retracent les phases de diverses batailles. La section de Marche et 1 CHA parrainent de nombreux soldats américains connus et inconnus, nous pensons très souvent à ces jeunes gens qui sont morts pour que nous soyons libres.

Le monument de Martelange dédié à nos valeureux Chasseurs Ardennais, Commynes commémorant la bataille du canal, en n'oubliant pas ceux de Liège (Citadelle), Tempoux, Haut-le-Wastia ....

du VIIème Corps d'Armée, qui regroupait la 8e Division d'infanterie, la 2ème Division de Chasseurs ardennais et les forts namurois.

Notre Section a le privilège d'être informée que le Ministre de la Défense a marqué son accord pour le rapatriement de la dépouille de feu le général Deffontaine et qu'une cérémonie d'hommage sera organisée à la Citadelle de Namur, en présence d'une délégation du Régiment de Chasseurs ardennais.

Ainsi se réalise le vœu des quelques Namurois qui entretenaient sa mémoire, et en particulier de M. Jaques Vandebroucke, historien et ami de notre Section, toujours présent et à l'honneur aux cérémonies patriotiques du Pèlerinage du Souvenir, en septembre, dans le cadre des Fêtes de Wallonie. Qu'il en soit remercié au nom de tous les Chasseurs ardennais !

Comme quoi, la persévérance et l'esprit de résistance paient un jour ou l'autre !

### Nos activités

#### 15 mai,

Yvoir – A 10 h 30, devant le monument commémoratif des actions du 5 ChA, le Président et une délégation de notre Section rendirent hommage à nos Anciens, en présence du colonel e.r. Deumer, président de l'Amicale Génie-Namur, du lieutenant-colonel Pihard, commandant le Département Génie de

De nombreux monuments aux morts de la guerre de 1914-1918 associent à présent, au souvenir des héros de ce conflit, les disparus de 1940-0945, les anciens combattants disparaissant eux aussi tour à tour.

De nombreux musées ont été créés, à Francorchamps, à Spa, à la Gleize à Marche-en-Famenne et à Huy pour les Chasseurs Ardennais.

<la guerre de 1940-1945 a mis quelques sites et édifices le château de Wynendaele à Thorout où Léopold III installa son quartier général durant la campagne des 18 jours et où lieu dans la bibliothèque l'entrevue avec les ministres afin de déposer les armes. Le château d'Anvaing où fut signée la capitulation de l'armée belge le carrefour de Celles près de Foy-Notre-Dame, où fut arrêtée l'offensive allemande de l'hiver 1944-1945, le village de Bande lieu inqualifiable d'un massacre, Roche-à-Frène dans la vallée de l'Aisne lieu des nombreux exploits vengeurs de la Résistance.....

**Dans la prochaine revue nous tenterons de relater les combats de Bastogne et de Gembloux, nous acceptons tous les documents et les récits des anciens.**

Jambes, de deux représentant de la commune et d'un groupe d'élèves de l'école primaire d'Yvoir. A l'attention particulière de ces derniers, Michel Gilbert rappela brièvement les événements qui se passèrent autour du pont le 12 mai 1940.

Après le dépôt de fleurs et la sonnerie d'honneur, l'assistance rejoignit l'autre rive mosane pour participer à la cérémonie du Génie, organisée à la mémoire du lieutenant De Wispelaere qui se sacrifia pour assurer le sautage du pont.

#### 24 mai,

Kortrijk et Vinkt – Quelques membres, accompagné de notre Président, ont assisté en matinée à Kortrijk, devant le monument national situé au bord de la Lys, à la cérémonie rendant hommage aux combattants de 1940 et à leur commandant en chef, le roi Léopold III.

L'après-midi, un office religieux était célébré à Vinkt à la mémoire des victimes civiles de 1940, suivi d'un hommage dans le cimetière durant lequel des enfants déposèrent un œillet sur la tombe des victimes du massacre de mai 1940 ; un appel aux morts rappela également le sacrifice des soldats, dont de nombreux Chasseurs ardennais, tombés dans la région pour défendre ce coin du territoire national. Tous les Chasseurs ardennais présents se rassemblèrent ensuite devant le monument particulier rappelant les sacrifices de leurs

Anciens. Enfin, une conviviale réception, offerte par la commune, clôturait cette journée dédiée au souvenir.

#### 14 juin.

Temploux et Namur – La section de Namur a organisé les cérémonies d'hommage à Temploux, pour toutes les victimes des bombardements de mai 1940, et à Namur, pour les Chasseurs ardennais et leurs artilleurs du 20A (voir compte rendu détaillé en début de revue).

#### 22 juin.

Martelange et Bastogne – Michel Gilbert, notre Président, accompagné du porte-drapeau et du secrétaire ainsi que de M. et Mme Dewez, se rendit à Martelange (sans rencontrer de tracteurs !) pour y assister, à 15 h 30, à la cérémonie au pied du monument national des Chasseurs ardennais, organisée par la Fraternelle dans le cadre de la MESA (Marche européenne du Souvenir et de l'Amitié).

Notre délégation participa également aux cérémonies qui se déroulèrent ce même après-midi à Bodange et à Bastogne, rappelant l'attitude héroïque à ces endroits des Chasseurs ardennais de mai 1940.

#### 24 juin.

Jambes – Pour marquer le 30ème anniversaire du jumelage entre les villes de Namur et Lafayette (Louisiane), une manifestation était organisée au Parc reine Astrid à Jambes. Notre secrétaire y représenta la section. Le film « Mon cher camarade » rappela l'histoire, jamais évoquée, des soldats « cajuns » de la Seconde Guerre mondiale, qui servirent d'interprètes en France et en Belgique auprès des commandants d'unité, en 1944 et 1945. A l'issue de la projection, l'assistance se

rassembla dans le Parc, devant le Monument aux Morts, pour l'hommage rendu aux combattants en présence de monsieur Etienne, bourgmestre de Namur, de monsieur Durel, maire de Lafayette, et du colonel Renard, commandant militaire de la Province ; un détachement en armes rendit les honneurs. Pour terminer, le verre de l'amitié fut offert à l'Espace Francis Laloux.

#### 13 juillet

Namur – Répondant à l'invitation de madame Honhon, consule honoraire de France, une délégation de notre Section et son drapeau assistèrent aux cérémonies organisées au monument de Salzinnes et au cimetière de Belgrade, à l'occasion de la fête nationale française. Une réception dans les Jardins du Maieur clôturait l'événement.

#### 21 juillet.

Namur – Notre Président et quelques membres participèrent au Te Deum, célébré en la cathédrale St-Aubain, ainsi qu'à la cérémonie d'hommage à la dynastie tenue au square Léopold ; une réception était ensuite offerte à l'Hôtel de Ville.

#### 26 juillet

Jambes – A l'occasion de la fête nationale, l'Interfédérale des Groupements patriotiques jambois invitait les associations patriotiques à la messe, célébrée en l'église primaire de Jambes, et à la cérémonie au Monument aux Morts situé dans le Parc reine Astrid.

Notre secrétaire y représenta la Section. A l'issue de la cérémonie, une réception fut offerte dans le local de l'Interfédérale.

#### 2 août

Nieuwpoort – Notre porte-drapeau Germain

Peeters et notre secrétaire Bernard Neufort ont pris part au 74ème hommage national rendu, à la côte belge, à Sa Majesté le roi Albert 1er et aux Héros de l'Yser. Citons les paroles du major e.r. Mathot, président national de l'Association royale des Vétérans du roi Albert 1er : « Nous sommes fidèles à la mémoire du roi Albert 1er et, à travers lui, à tous ceux qui ont défendu notre pays au péril de leur vie. Certains espèrent que nous ne laisserons de rendre hommage à nos héros qu'ainsi ils pourront fêter la disparition de la Belgique. Tous ensemble, nous formons un bloc et sommes la mémoire vivante de la grandeur de notre pays. Venez tous en témoin. Vive la Belgique et son Roi ! »



## Saint-hubert

### In memoriam

- Mme Denise ROB, membre adhérent, décédée à Libramont-Chevigny le 8 juin 2009, à l'âge de 84 ans.
- M Dany GILLARD, frère de notre membre effectif M José GILLARD, décédé à Libramont-Chevigny le 16 juin 2009, à l'âge de 59 ans.
- M Robert GUILLAUME, beau-frère de notre membre effectif et président de notre section M Robert MIGNON, décédé à Waremme le 3 juillet 2009, à l'âge de 74 ans.
- Mme Ida AARTS, belle-mère de notre membre adhérent M André BODELET,

décédée à Libramont-Chevigny le 2 août 2009, à l'âge de 83 ans.

*Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.*

### Hospitalisations

- M Edouard LEJEUNE, membre adhérent, au CHA Libramont-Ste Ode.
- M Camille RODES, membre effectif, au CHU de Mont-Godinne.
- Mme Dominique GILLARD, membre adhérent, à la clinique de Bouge.
- Mme Anne CRETEUR, épouse de notre membre effectif et porte-drapeau M Jean-Pierre LANKOFSKI, au CHU de Mont-Godinne.
- M Olivier BORCY, frère de notre membre effectif M Dominique BORCY, au CHA Libramont-Ste Ode.
- M Yves FELIX, membre effectif, au centre hospitalier du Bois de l'Abbaye à Seraing.
- M Jules CHALON, membre effectif et commissaire de notre section, au CHA

Libramont-Ste Ode.

*Nous présentons à tous ces membres ou à leurs proches, nos vœux de prompt et complet rétablissement.*

Ces vœux s'adressent également à tous nos membres malades ou hospitalisés qui ne sont pas cités nominativement par manque d'information.

### Activités

21 07 : Fête nationale : Te Deum à la basilique de Saint-Hubert.

Activités futures

Octobre : Commémoration Dechenschule.

Novembre : Fête de la Saint-Hubert.

11-11 : Commémoration de l'Armistice.

15-11 : Fête du Roi.

### Naissance

La petite Pénélope a vu le jour le 20 juin 2009. Pénélope est la petite-fille de notre membre effectif M Jacquy BOUILLON.

*Nous adressons nos sincères félicitations*

aux heureux parents et grands-parents, ainsi que nos souhaits de longue et heureuse vie à Pénélope.

## Noces d'or

Notre membre effectif et président de notre section régionale M Robert MIGNON et son

épouse Rosa HARDY ont fêté ce 8 août 2009 leurs noces d'or (50 ans de mariage).

*Nos sincères félicitations, nos vœux de bonheur et une longue vie aux époux.*

## Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors

d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, prenez les mesures nécessaires pour prévenir votre président Robert Mignon 061/612257 ou votre secrétaire-trésorier Serge Toussaint 061/613887 ou GSM 0498 455918.



## Vielsalm - 3ChA

### Samedi 17 octobre 2009. Journée des retrouvailles et assemblée générale.

Cette année encore, nous associerons notre assemblée générale à la journée des retrouvailles dans la salle de NEUVILLE-VIELSALM, le samedi 17 octobre. Le déroulement décontracté de cette journée permettra à nos membres et à leurs amis de faire plus ample connaissance et de se remémorer les souvenirs d'antan. Aussi, espérons - nous vous accueillir nombreux pour le programme suivant:

11.00 - 11.30 heures: accueil café.

11.30 - 12.00 heures: assemblée générale  
- Le mot du président; -Rapport des secrétaire, trésorier et vérificateurs aux comptes.  
-Présentations de deux membres sortants et rééligibles et d'éventuels candidats au comité qui se seraient fait connaître auprès du président AVANT le 1 octobre (vote éventuel).  
- Remise de 9 médailles de bronze.- Allocution de clôture par le président.

12.00 - 12.15. Apéritif servi à table.

12.15 - 14.00. Repas de corps avec au menu: - Velouté aux brocolis. Duo de sole et saumon aux petits légumes. Poitrine de veau farcie jardinière, pommes croquettes, légumes de saison. Gâteau, café, pousse - café.

14.45 Tirage de la tombola dont les billets auront été vendus durant le dessert.

Vers 14.30 Thé dansant.

Le paiement de 26 € par personne crédité sur le compte 732-0125021-39 AVANT le 10 octobre tiendra lieu d'inscription.



### 13 décembre 2009. Goûter de Noël.

Comme il est de tradition, les chasseurs ardennais, leurs familles et leurs amis terminent l'année "chasseur" par un succulent goûter. Alors venez nombreux à NEUVILLE-VIELSALM le dimanche 13 décembre à 15.00 heures. Il vous est demandé de verser vos 6 € habituels à notre compte 732-0125021-39 AVANT le 10 décembre.

### Nos activités.

#### 26 avril. Congrès national à LIBRAMONT.

C'est en car avec nos amis des sections de BASTOGNE et d'EREZEE que nous avons rejoint LIBRAMONT. Le congrès fut parfaitement organisé par la section locale que nous félicitons.

#### 09 mai. Messe à VIELSALM.

Notre drapeau escorté d'une délégation de la section ornait le cœur de l'église de VIELSALM pendant la messe célébrée à la mémoire des chasseurs ardennais tombés pendant la campagne des 18 jours ou morts dans les camps ou dans les opérations de résistance.

#### 10 mai. Journée du souvenir.

Une forte délégation de nos membres et de diverses associations patriotiques ainsi qu'un public nombreux ont rendu les honneurs à nos anciens tombés le 10 mai 1940 dans la région salmienne. Après le récit de leur combat, des fleurs furent déposées aux monuments érigés en leur mémoire à MONTLEBAN, CHABREHEZ, ROCHELINVAL et VIELSALM

#### 17 mai. VINTK.

Pas moins de 25 personnes ont représenté notre section à VINKT pour le 69ème anniversaire de la bataille de la LYS. Après l'office religieux, des gerbes furent déposées au monument des chasseurs ardennais morts au combat ainsi qu'à chaque pierre mortuaire des civils massacrés du 25 au 27 mai 1940. Une réception à la salle des fêtes permit à nos participants de faire connaissance avec la population qui les a si bien accueillis.

#### 14 juin. TEMPLoux.

Notre drapeau encadré du président et du trésorier était présent à l'office religieux et au monument de la rue de MOUSTIER.

#### MESA.

22 juin: Notre drapeau escorté de plusieurs membres était présent aux monuments fleuris lors de la journée "hors étape" dans

le sud de la province de Luxembourg".

23 juin: avec les autorités communales de TROIS-PONTS et de VIELSALMune délégation et notre porte-drapeau ont rendu les honneurs aux monuments de ROCHELINVAL et de VIELSALM. La commune de VIELSALM a organisé la réception inaugurale de la MESA dans notre local "St-Hubert" au quartier RATZ. Notre section y reçut une plaque MESA 2009 des mains du Comd 7 Bde, le Colonel BEM DECONINCK, président du comité organisateur. 27 juin. Notre président accompagna le général BUCHSENSCHMIDT lors du dépôt de fleurs à la stèle du Cpl ESSER à MONTLEBAN.

21 juillet. TE DEUM à VIELSALM.

Une bonne partie du comité et plusieurs membres encadraient notre drapeau dans l'église de VIELSALM. Ils assistèrent également au vin d'honneur offert par la commune.



### Tag des Wiedersehens und Generalversammlung am 17. Oktober 2009.

Auch dieses Jahr verbinden wir unsere Generalversammlung mit dem Tag des Wiedersehens im Saal von Neuville Vielsalm am Samstag den 17. Oktober. Der Ablauf dieses Tages, in lockerer Atmosphäre, wird unseren Mitgliedern und ihre Freunde erlauben sich näher kennen zu lernen und alte Erinnerungen auszutauschen. Deshalb erwarten wir euch zahlreich bei folgenden Programmen: 11:00-11:30 - Kaffeempfang.

11:30-12:00 – Generalversammlung – Das Wort des Präsidenten-Bericht des Sekretärs, des Schatzmeisters und Rechnungsprüfer-Vorstellung von zwei ausscheidende und neuwählbare Mitglieder und von eventuellen Vorstandskandidaten, welche sich vor dem 01. Oktober beim Präsidenten melden müssen. (Eventuelle Wahl) – Übergabe von 9 Bronzemedailen – Beendigung der Sitzung durch den Präsidenten.

12:00-12:15 Aperitif am Tisch serviert.

12:15-14:00 Korpsessen Menu: - Brokkolicremesuppe – Duett von Seezunge und Lachs mit Gemüse – Kalbsbrust gefüllt mit verschiedenen Gemüses – Kroketten mit Gemüse der Jahreszeit – Kuchen und Kaffee + Abzocker

14:15-14:30 Ziehung der Verlosung (Verkauf der Lose während der Nachspeise).

14:30 Tanztee.

Unkostenbeitrag: 26 € pro Person zu zahlen vor dem 10. Oktober durch Überweisung auf das Konto: 732-0125021-39 welche auch als

Einschreibung gilt.

### 13. Dezember 2009 Weihnachtskaffee.

Es ist zur festen Tradition geworden dass sich die Ardennenjäger, ihre Familie und Freunde zum Ausklang des Jahres für einen schmackhaften Weihnachtskaffee versammeln. Angesehen des Erfolges dieser Familienzusammenkunft findet sie im Saal von Neuville Vielsalm am 13. Dezember um 15:00 statt. Den modsten Beitrag von 6€ pro Person ist vor dem 10. Dezember auf das Konto: 732-0125021-39 zu überweisen. Wir erwarten Sie zahlreich!

### Marsch der Erinnerung und der Freundschaft 2009.

22. Juni – Unsere Fahne, eskortiert durch einige unserer Mitglieder war vertreten bei der Kranzniederlegung an den geschmückten Denkmälern im Süden der Provinz Luxemburg. 23. Juni – In Begleitung der Autoritäten der Gemeinden von Vielsalm und Trois-Ponts hatte eine Abteilung mit dem Fahnenträger

unsere Gruppe die Ehre an den Denkmälern von Rochelival und Vielsalm erwiesen. Die Gemeinde Vielsalm hat den offiziellen Empfang in den Räumlichkeiten unserer Gruppe in unserer Hubertusklausen in der Kaserne Ratz organisiert. Unsere Gruppe hat die Plakette MESA 2009 durch den 7. Bde Com Oberst Deconink, Präsident des Organisationskomitees erhalten.

27. Juni – Unser Präsident begleitete den General Büchenschmidt bei der Kranzniederlegung am Denkmahl des Cpl Esser in Montleban.

### Te Deum 21 Juli.

Eine gute Anzahl des Vorstands und einige Mitglieder begleiteten unsere Fahne in der Kirche von Vielsalm und nahmen an den Ehrenwein gespendet durch die Gemeinde teil. Unser Vorstandsmitglied und Kommissar für die Deutschsprachigen Ardennenjäger M. Müllender, hat unsere Gruppe in der St. Nikolaus Kirche und im Rathaus von Eupen vertreten.



## Virton

### In Memoriam

La section était représentée le 17 juin aux funérailles de Madame Simone Hallebardier, née à Latour le 26 août 1920 et décédée à Virton le 13 juin 2009 à l'église et au cimetière de Saint-Mard. Simone était la veuve de Monsieur Jules Lafontaine, Ancien combattant Cha.

Le drapeau de notre section et ceux portés par nos membres se sont inclinés une dernière fois pour honorer nos défunts aux funérailles de :

- Le 9 mai, M. Raymond Bassée, Chasseur Ardennais de 1940, prisonnier de guerre et membre effectif de notre section, à l'église de Buzenol (Etalle)
- Le 15 mai, M. Jean Firhs, né le 13 juillet 1926, volontaire de guerre au 14e Bat. Fus., 3e Cie, à l'église et au cimetière de Virton
- Le 19 mai, M. Joseph Bâlon, né à Ethes le 18 janvier 1920 et décédé à Saint-Mard ce 16 mai, Chasseur Ardennais du 1er Reg. le Cie de 1939, instruction à la caserne des carabiniers, place Dailly à Schaerbeck, prisonnier de guerre au Stalag XI A et membre effectif de notre section, à l'église et au cimetière de Ethes
- Le 22 juillet, Funérailles de M. Albert

André, ancien combattant Cha et Vice-Président de la section régionale d'Athus - Messancy - Aubange - Sélange - Hailanzy, à l'église de Messancy

- Le 28 juillet, funérailles du Colonel e.r. Arthur Derille, membre de la section d'Etalle, en l'église et au cimetière de Vance (Etalles)

### Le comité présente ses sincères condoléances aux conjoints, enfants et parents des membres décédés

Le drapeau de la section et une délégation ont participé aux commémorations suivantes :

- Le 8 mai : organisation par la section et la Mairie de la commémoration du jour de la victoire sur le nazisme, messe pour les morts des deux guerres à Virton, fleurissement du monument.
- Réception et banquet au restaurant des quatre chemins à Gomery en présence du Maire de Virton. A l'occasion de la fête des mères, les dames ont été fleuries et nos décorés ont chanté en béret notre marche dans une chaude ambiance. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.
- Le 10 mai, Messe à Bodange et monument de la croix Bricart, commémoration des combats de mai 1940
- Le 17 mai, Courtrai-Vinkt, commémoration au Monument National de la Lys et de Vinkt
- Le 28 mai, commémoration du Mémorial Day à Bastogne-Mardasson
- Les 22 et 23 juin, Journées du souvenir aux monuments de la MESA (Marche-Arlon, Martelange, Bodange, Bastogne)

- (Rochelival, Vielsalm)

- Le 24 juin, Départ de la MESA à Florenville
- Le 25 juin, Assemblée Générale des croix de guerre des deux Luxembourg au Quartier Bastin à Arlon, dépôt de fleurs au monument de l'infanterie
- Le 28 juin, Noces d'Or à Chenois, messe et dépôt de fleurs au monument aux morts
- Le 14 juillet, Cérémonies de la fête nationale Française à Gorcy, Ville Houllémont, Pourru aux Bois
- Le 19 juillet, Messancy : commémoration de la fête nationale
- Le 20 juillet, Attert, participation au Te Deum, commémoration de la fête nationale
- Le 21 juillet, Virton, organisation par la section et la Mairie de la commémoration du 21 juillet au monument de la résistance à la Fontaine de l'Empereur, rappel de événements de 1944 et appel aux morts pour la Patrie et pour la France par le secrétaire, fleurissement par le Président de la section et le Maire, musique « Au Champs » suivi du Te Deum à l'église décanale de Virton.

### Hospitalisation(s) :

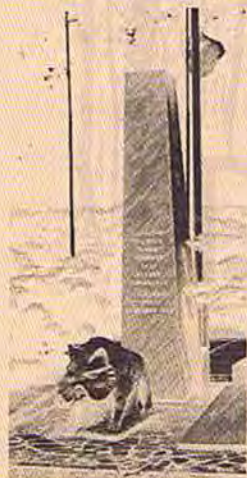
Le comité souhaite de bons rétablissements à ses membres hospitalisés.

### Nouveaux membres :

M. Willaime Robert, 8 rue des Marronniers 6760 Ethes, membre effectif, ancien combattant 2e Cha

Bienvenue à lui





## Section Régimentaire

### Mot du Président de Section

La seule activité de l'été à laquelle notre section s'est associée depuis la publication de la dernière revue aura été la MESA. Le lecteur trouvera par ailleurs dans cette revue un compte rendu succinct de cet événement. Malgré l'engagement opérationnel d'une partie importante du Régiment en Afghanistan depuis la fin juin, le Comité avait bien envisagé l'organisation d'une activité d'été en septembre. Malheureusement, pour des raisons d'indisponibilité soit de l'HORECA du Camp de Marche en Famenne, soit des guides nature du Camp sur lesquels nous comptons, cette activité ne pourra avoir lieu. Rendez-vous est donc pris pour la fête de Saint Hubert qui sera organisée conjointement avec l'arrière-garde du Régiment le jeudi 29 octobre prochain à Marche en

Famenne. En raison de la suppression de l'activité d'été, nous mettrons les petits plats dans les grands à cette occasion.

Dans le but de promouvoir l'information rapide des membres de la Section en cas d'événement inopiné, j'invite tous ceux qui disposent d'une adresse E-Mail à me la faire connaître. L'adresse à laquelle cette adresse peut être communiquée est la suivante : [jp.chaudron@skynet.be](mailto:jp.chaudron@skynet.be). Comme il y a plus de 700 membres dans la Section, prière de spécifier dans votre message votre qualité de membre de la Section Régimentaire.

Cette solution, qui ne permettra évidemment pas de joindre tous les membres de la Section, pourra utilement être complétée par le bouche à oreille. Je reviendrai à nouveau sur ce point dans les prochains mois.

Dans l'attente de vous revoir nombreux pour fêter ensemble notre Saint Patron le 29 octobre prochain, je vous adresse à tous mes fraternelles salutations.

### In mémoriam :

Nous avons à faire part de la douleur qui frappe un des nôtres : le 1 Cpl chef Didier Widart a perdu sa fille, Jennifer, dans un tragique accident de la route. Elle était à l'aube de sa vie d'adulte.

*Nous réitérons nos plus sincères condoléances à sa famille.*



### Mesa 2009

Lors de cette Mesa 2009, le Bérêt Vert s'est malheureusement fait rare le long des chemins de campagne de nos Ardennes. En effet, le Régiment en partance pour l'Afghanistan n'a pu y participer si ce n'est par l'organisation du camp de Marche en Famenne, la présence du Détachement d'honneur aux cérémonies et du stand IPR à l'arrivée des étapes. Cependant, notre Section a pour sa part été présente sur trois fronts : les cérémonies du 22 et 23 juin, quelques marcheurs à titre individuel ou au sein du Club de marche des Chasseurs Ardennais et bien sûr au stand de notre Fraternelle à l'arrivée des étapes. Les quelques photos jointes illustrent bien mieux que des mots la Mesa, côté Fraternelle.

- 01 : Au monument National le 22 juin
- 02 Col Jacques : Le Col BEM Jacques et son épouse
- 03 : Le stand de la section



## FOURNITURES

BERET VERT sans HURE ancien modèle, T. 53 à 57	12,00 €	ECUSSON brodé	5,00 €
BERET VERT sans HURE Modèle Basque, T. 55 à 61	16,00 €	CLIP de POCHE pour ECUSSON	9,00 €
HURE pour BERET Dorée – Argentée	3,00 €	BONNET NOIR ou VERT avec HURE	9,00 €
CRAVATE VERTE avec HURE	11,20 €	AUTOCOLLANT cinq couleurs	0,50 €
EPINGLE de CRAVATE dorée	10,00 €	DRAPEAU de l'ARDENNE	50,00 €
INSIGNE de REVERS Diamètre 12 mm ou 20 mm	6,20 €		

Les prix indiqués sont obligatoires

Les commandes doivent être adressées au trésorier de la section qui transmet la commande au trésorier national adjoint.

## TRENTE-SEPT MAQUISARDS DE L'A.S. TRAQUES PAR MILLE SS A GRAIDE

Suite à la restructuration consécutive à la mission « Stanley » du Capitaine aviateur Adelin Marissal vers la mi-mai 1943, la nouvelle zone V de l'Armée Secrète (AS) couvre la province de Luxembourg ainsi que la partie des provinces de Namur et de Liège sur la rive droite de la Meuse. Elle s'articule en sept sections numérotées de 1 à 7. Le secteur 5 retient toute notre attention. Il comporte quatre groupes : le groupe A (Ciney), le groupe B (Famenne), le groupe C (Beauraing-Gedinne) et le groupe D (Semois) qui a fait antérieurement l'objet de notre étude (Le Chasseur Ardennais n° 226 - 231).

### **Le groupe C (Beauraing-Gedinne) nous intéresse tout particulièrement.**

1943 - 1er novembre.

Ce groupe se constitue dans le cadre de la réorganisation de la zone V. Il est issu du groupe 186 de la Légion belge commandée par Louis Cobraiville avec les deux sections de Beauraing (183) et Gedinne (184). Le commandant du G 186 recherché par les Allemands doit quitter la région et est remplacé par le Lt de réserve du 13 Li Louis Barthelemy, ingénieur aux Forges de Ciney. Ce dernier venu de la région de la Semois où il s'est réfugié rejoint Gedinne et y organise le groupe C.

1944 - 04 mai.

Le Lt Barthelemy installe son PC dans «le bois de Sart-Custine» au sud-ouest de Vencimont.

13 juin. Le groupe C se trouve dispersé entre deux bivouacs, distants l'un de l'autre de plus ou moins une heure de marche. Il s'articule comme suit :

### **Au bivouac de Gedinne**

- Le PC avec les divers services.
- La section I du Lt vétérinaire Marcel Vincent qui comprend les sous-sections incomplètes 1 (Chauviaux) et 2 (S/Lt de réserve des Chasseurs Ardennais Robert Hustin).

### **Au bivouac de Beauraing**

- La section II du Lt Questiaux formée des sous-sections pratiquement complètes 4 (Victor Marquet Sgt CSLA au 13 Li) et 5 (Frans Bodart Sgt au 2e Rgt de cyclistes frontière).

Le PC du groupe est réparti entre 4 baraques :

- La baraque PC proprement dite.
- La baraque intendance.
- La baraque des artificiers saboteurs.
- La baraque matériel (Lt L. Verbois).

### **Mi-août.**

L'implantation du groupe est plus précise.

En ce qui nous concerne tout particulièrement, la sous-section 2 forte de 37 hommes aux ordres du S/Lt de réserve des Chasseurs Ardennais Robert Hustin a installé son camp sur le versant d'une colline boisée entre Graide, Gedinne-station et Haut-Fays.

### **1er Septembre**

Dans une clairière située entre Graide et Gembes, 17 maquisards de la sous-section 2 se font massacrer sans pitié par un millier de SS qui les ont encerclés.

Un témoin de ce jour tragique pour les maquisards, monsieur Georges Lemaire, raconte : « La veille, le jeudi 31 août, nous étions, quelques amis et moi, assis sur le bord de la route de Graide, le regard attiré par le mouvement anormal des troupes allemandes. Quelque chose se préparait. Deux officiers SS firent arrêter leur véhicule et nous demandèrent si les bois de Graide étaient encore giboyeux. Ils voulaient, disaient-ils, organiser une partie de chasse. Il s'agissait visiblement d'un coup fourré. On se doutait qu'ils avaient d'autres choses plus urgentes qu'une partie de chasse. Surtout qu'à peu près 1.000 à 1.200 SS grouillaient dans les

parages. En fait de gibier, il s'agissait et nous l'avons su plus tard, des maquisards de Graide et de Haut-Fays. »

Et monsieur Lemaire poursuit : « Ce qui agaçait au plus haut point la fière armée allemande c'est qu'elle était constamment mise en échec par les maquisards. Des «sans-grades», considérés comme des amateurs qui en remontraient aux «meilleurs officiers du monde». Le 31 août les soldats ont passé leur journée à épier les bois de Graide à la jumelle. Pratiquement, tous les chemins étaient coupés et gardés.

La journée du 1er septembre débute comme les précédentes. Le temps est brumeux, les hommes vaquent à leurs occupations habituelles. Les sentinelles sont en place.

08h00. La sentinelle Léon Hallet du 3 Ch.A., placée à l'Est du camp, signale la présence de l'ennemi à 50 m de son poste de garde. Le Lt Ch.A. Robert Hustin, chef de la sous-section 2, fait prendre les dispositions pour abandonner le camp se conformant ainsi aux instructions qui prescrivent d'éviter tout accrochage avec l'ennemi.

Entre-temps, la sentinelle Albert Jacques, de sa position Nord, annonce la progression d'Allemands vers la ferme de «l'Aurinchent» près de la forêt de la Hauline.

Le Lt Hustin décide de décrocher en direction de Bièvre. Il envoie des éclaireurs qui ont pour mission de vérifier si le passage est encore libre de ce côté. Malheureusement, ils signalent la présence de l'ennemi là aussi. L'encercllement semble se préciser. Une retraite vers le Nord-ouest en direction de Haut-Fays est tentée mais là également la retraite est coupée. Le détachement oblique finalement vers le Nord. Le Lt Hustin dispose ses hommes dans une sapinière sous le commandement de son adjoint le Sgt Romain Brion alors qu'accompagné de Noël Legrain il va effectuer une rapide reconnaissance.

Entre-temps, le combat s'est engagé, les Allemands ouvrent un feu nourri sur la sapinière forçant la sous-section à décrocher et à prendre position dans les rochers proches de la lisière. Romain Brion a le bras fracturé par une balle. Dans ces rochers les maquisards

vont livrer le combat.

Le Lt Hustin a trouvé un endroit où il pourrait réaliser une percée. Il laisse son compagnon sur place et tente de rejoindre son unité pour l'amener à l'endroit choisi. Il y parvient mais il est trop tard pour exécuter la manœuvre. Les maquisards sont pris entre deux feux, d'une part par les assaillants qui tiennent la lisière de leur tir et d'autre part par ceux qui, venant du camp abandonné, les prennent à revers. Après deux heures d'un combat acharné, le calme revient. Les Allemands desserrent l'étau, les survivants, sous la conduite de leur chef de sous-section, le Lt Ch.A. Hustin, en profitent pour décrocher et parviennent à rejoindre le camp du Barbouillon situé sur le ruisseau Dausis dans le bois de Chenai à l'Est de Vencimont. Là se trouve le PC du groupe.

Le combat était inégal : 800 SS et plus ou moins 400 hommes de la Einheit n° 59473 de la Kriegsmarine stationnée à Bièvre contre 37 maquisards. Un contingent de quelques 600 hommes venant de Dinant a été amené à Gedinne par train spécial ; 150 SS détachés de Bertrix et toutes les garnisons SS de Bièvre et de Gedinne ont été engagés dans le combat.

Allemands se sont retirés en emportant leurs morts (une centaine) et leurs blessés. Avant de partir, ils ont aligné au pied des rochers les corps de 13 maquisards : Jean Denoncin du 1 Ch.A., Léon Hallet du 3 Ch.A., Camille Colaux du 6 Ch.A., Victor Pisvin du 6 Ch.A., Romain et Jean Brion, Simon et Albert Colaux, Paul Berthume, Henri Denoncin, Albert Jacques, François Janssens, André Stévenin. Noël Legrain a été retrouvé mort le lendemain à un km de l'endroit où l'avait laissé le Lt Hustin et le corps de Marcel Bourguignon a été découvert à 200 m des rochers, tué en tentant une sortie désespérée.

Maurice Denoncin et Jules Gérard, blessés et prisonniers sont emmenés à Bièvre par les Allemands. Dans la cour de l'hôtel des Ardennes, selon le témoignage du bourgmestre Istasse, ils sont battus à coups de gourdin jusqu'à épuisement complet et finalement abattus à la mitrailleuse.

Après ses frères Jean et Henri, Maurice De-

noncin est le troisième fils de cette famille de Carlsbourg à perdre la vie le même jour. Destin tragique !

Le bilan est lourd, la sous-section 2 totalise 17 morts, la moitié de l'effectif.

Les maquisards étaient revêtus de leur uniforme (salopette avec brassard et badge de la 1<sup>re</sup> Brigade « Libération » cousus sur la manche gauche) et portaient leurs armes ouvertement et avaient respecté les lois et les coutumes de la guerre. Cependant, nous ne devons pas oublier que le Gouvernement belge fit part du statut des troupes secrètes à la BBC (radio de Londres) seulement le trois septembre 1944, c'est-à-dire qu'elles faisaient partie d'une organisation structurée aux ordres de chefs responsables, le premier des critères pour être reconnu combattant suivant la convention de La Haye de 1907.

### *Cinq jours plus tard les Américains entraient à Graide.*

En 1945, un monument aux morts a été dressé sur le rocher où la plupart des maquisards ont fait don de leur vie.

Tous les premiers week-ends de septembre, une messe est célébrée en leur mémoire sur le lieu du combat.

Léon Vaillant

Ouvrages consultés.

- Entre Bocq et Semois AS, Zone V, Secteur 5, Colonel V. Marquet, Remy - Editeurs - Beau-raing.

- Il y a 48 ans, mille soldats SS massacraient 17 maquisards à Graide, Vers l'Avenir Namur 04/09/1992, Ph. Carrzza.



**EXTRAIT DE  
L'ALLOCUTION DU 9  
MAI 2009 DE  
MONSIEUR  
KAREL  
VANROOSE A  
GULLEGEM**

*C'est un honneur pour moi de pouvoir vous adresser la parole en tant qu'ancien combattant 40-45 et sans doute un des plus jeunes participants aux combats violents de la Lys. Être un ancien combattant de 40 signifie aussi que vous avez 90 ans mais même à cet âge avancé, on n'oublie pas ce qu'on a vécu pendant la guerre. Comme ancien du 3<sup>e</sup> de Ligne, je tiens à rendre hommage ici, au nom de tous mes camarades de combat, aux militaires des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Régiments de Ligne, du 4<sup>e</sup> Régiment de Lanciers, du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais ainsi qu'aux gendarmes. Ils ont dû se battre ici et dans les environs contre une armée allemande mieux équipée et mieux préparée. Ils ont été en réalité submergés ici en 1940.*

Ce serait faire offense à la vérité de comparer 40-45 à la première guerre mondiale. Même par leur durée, elles ne sont pas comparables : 18 jours contre 4 ans. Soyons honnêtes : notre petit pays n'était pas préparé en 1940 à faire face à la violence des Allemands. Malgré cela, des hommes se sont battus sur la Lys et nous leur rendons hommage aujourd'hui et regardons avec respect la stèle portant les noms des victimes.

.....

J'étais personnellement ici pendant la bataille de la Lys. Le 24 mai 1940, nous avons été mis en position défensive, moi comme sergent et mes 14 hommes, avec 2 mitrailleuses à WEVELGEM le long de la ligne de l'ancien tram. Notre champ de tir s'étendait de la pente près de la tuilerie de MARKE jusqu'à la Lys. Toute l'avant-midi, l'armée anglaise avait pi-

lonné MARKE et ses environs depuis le champ d'aviation. Vers midi, les Anglais se retirèrent et au début de l'après-midi, de nouveaux tirs d'artillerie eurent lieu mais cette fois-ci en provenance des Allemands. Les obus tombaient partout. Par miracle, aucun de mes soldats ne fut gravement touché.

Vers 4 heures de l'après-midi, le tir cessa et nous vîmes des hommes faire mouvement à partir de la tuilerie ; c'était des soldats allemands portant des bateaux en caoutchouc et des planches en vue d'établir un pont sur la Lys.

J'envoyai un de mes hommes vers nos officiers qui se trouvaient dans une ferme voisine pour faire rapport. A son retour, il me dit : ' Sergent, là bas, tout le monde est parti ; ils se sont sans doute enfuis ' et cela sans nous le faire savoir !

Je me trouvai donc isolé comme sur une île et pris conscience de ma grande responsabilité. Mes hommes attendaient une réponse à leur question : « Sergent, que faut-il faire ? ». C'est alors que j'ai dû prendre la décision la plus difficile de ma vie. Je regardai les Allemands ; je ne fis pas attention à leur uniforme ou à leur casque et je vis non des soldats, mais des hommes, les fils d'une mère et d'un père, des hommes avec femme et enfants. Je regardai aussi mes propres soldats et plus particulièrement ce garçon dont l'épouse venait d'avoir un enfant. En un mot, j'ai vu des hommes.

Avec nos deux mitrailleuses, nous n'aurions pu tenir que quelques minutes. Nous n'avions en effet que 1000 cartouches et on sait qu'une mitrailleuse en crache 450 par minute. Si nous avions ouvert le feu, nous étions certains de mourir et vous pourriez peut-être lire nos noms sur la stèle du souvenir que nous inaugurons aujourd'hui.

J'étais furieux comme je ne l'avais jamais été avec le sentiment d'avoir été abandonné. Je pris ma décision et dis textuellement à mes hommes : ' Sauvez votre peau '. Je n'ai jamais eu honte de ces paroles au vu des circonstances du moment car deux minutes plus tard nous étions pris sous le feu d'une autre direction. Par bonheur, un fossé rempli d'eau et de vase nous permit de nous sauver. Nous y avons rampé alors que les balles sifflaient au-dessus de nous

jusqu'à une maison. Entre les salves, nous réussîmes à y entrer. Les habitants avaient fui mais dans la cave, nous trouvâmes une vingtaine de soldats paralysés par la panique. Je leur fis part immédiatement du danger de perdre la vie si un obus venait à tomber dans cette cave. Je leur dis aussi qu'il était impossible de résister et qu'il nous fallait nous rendre ; personne ne réagit tant était grande leur peur.

Je cherchai un bâton et du drap blanc mais n'y avait pas de drap. Alors, nous avons arraché quelques pages blanches d'un magazine « Marie-Claire » et les avons attachées au bâton que nous avons sorti par l'entrebâillement de la porte pour indiquer notre intention de nous rendre. J'espère par là avoir sauvé quelques vies

...

*Voici une petite esquisse de tout ce qui s'est passé ici et pour conclure, j'espère que vous souhaitez qu'il n'y ait plus jamais de guerre.*

# MILITAIRES DU BN MOTO TOMBÉS À MOORSELE



**Soldaat CHARLES BAEKENS**  
Bataillon Moto, Chasseurs Ardennais  
- 25 mei 1940

*Van Frans Brochez op 20 x 25 cm papier*

Verd geboren te Anseremme (Namur) op 27 januari 1911 als enige zoon van  
proentwerker Charles en Rachel Desoomer. Hij was getrouwd met Hélène Maréchal en  
had twee kinderen. Hij was een van de 1000 Franse militairen die in 1938 naar België  
kwamen om te vechten in het 10<sup>e</sup> Regiment de Ligne. Hij werd in oktober 1939 met zijn  
eenheid naar België verzonden en werd in november 1939 met zijn eenheid naar het  
Bataillon Moto van het regiment. Op 3 mei 1940 kwam hij aan in de Keuzelberg.  
Het Bataillon Moto was bij opgesteld op de Keuzelberg ten hoogste van 'midden  
Moorsele', de vesting van de Keuzelberg, op de spoorlijn Namen - Brussel.  
Op 25 mei werd hij door vijandelijk vuur zwaargewond in de buidel van een motor.  
Nadat men zijn gewonde toestand niet kon verbeteren werd hij op de Keuzelberg begraven, op de  
Binnen W.O.I.I. begraafplaats langs de Keuzelberg. In het gemeentelijk register staat zijn  
overlijden op 10 september 1940 ingeschreven onder de akte n<sup>o</sup> 89.  
Op 30 september 1940 werd hij naar zijn woonplaats te Anseremme overgebracht.  
Charles Baekens werd postuum onderscheiden met het Kruis van Ridder in de Orde van  
Léopold II met Palm en het Oorlogskruis 1940 met Palm en de Hervormingsmedaille  
1940/45.



**Soldaat ANDRÉ BOCCA**  
Bataillon Moto, Chasseurs Ardennais  
- 26 mei 1940

*Van Frans Brochez op 20 x 25 cm papier*

Hij werd op 14 april 1920 geboren te Andenne (Namur), als enige zoon van Maurice en  
Germaine Roguet. Bijeen in oktober 1939 zijn bevestigd in het Ardennas Jaegers, waar  
hij in februari 1940 bij het Bataillon Moto werd geplaatst.  
André overleed op 26 mei tijdens de verdediging op en rond de Keuzelberg.  
Begraven op het Binnen W.O.I.I. kerkhof van de Keuzelberg, werd hij op 2 september 1940  
overgevoerd naar zijn laatste rustplaats op de Keuzelberg. De akte van  
overlijden werd ingeschreven op 10 september 1940 onder akte n<sup>o</sup> 84.  
Hij werd postuum onderscheiden met het Kruis van Ridder in de Orde van Léopold II  
met Palm, het Oorlogskruis 1940 en de Hervormingsmedaille van de Orde van Léopold II  
1940/45.



**Soldaat MARCEL GRUSELLE**  
Bataillon Moto, Chasseurs Ardennais  
- 27 mei 1940

*Van Frans Brochez op 20 x 25 cm papier*

Verd geboren te Grand'Leez (Namur) op 27 februari 1920 in het landbouwverzet van  
Jules Anstey en Elisa-Marie Radelet. Hij ging op 16 oktober 1939 in de rol als militair  
bij het 1<sup>er</sup> Regiment Ardennas Jaegers en werd in februari 1940 overgeplaatst naar het  
Bataillon Moto.  
Marcel werd op 25 mei 1940 tijdens de verdediging op de Keuzelberg in de buidel van een motor  
zwaargewond door een vijandelijk vuur. Hij werd in oktober 1939 met zijn eenheid naar België  
verzonden en werd in november 1939 met zijn eenheid naar het Bataillon Moto van het  
regiment. Hij overleed op 27 mei 1940 aan zijn verwondingen in het Krijgslazarett  
1/614, dat zich bevond in het Militair Hospitaal te Ixelles.  
Marcel werd naar zijn woonplaats van Grand'Leez, onder het gun van zijn vader, op 3 september  
1941, door de overlevenden van de verdediging, officieel als zijnde overleden te Ixelles, werd  
ingeschreven.  
Marcel Gruselle werd postuum onderscheiden met het Kruis in de Orde van Léopold II  
met Palm, het Oorlogskruis 1940 met Palm en de Hervormingsmedaille van de Orde van Léopold II  
1940/45.

Fils unique de Charles, maraîcher, et de Rachel Desoomer, il est né à Anseremme (NAMUR) le 27 janvier 1911. Marié avec Hélène Maréchal, le couple avait un fils, Franz, âgé d'un an en 1940.

Il fit son service militaire en 1931/1932 au 10<sup>e</sup> Régiment de Ligne. A la mobilisation en 1938, il est mobilisé au Régiment de Chasseurs Ardennais et rejoint le Bataillon Moto en novembre 1939.

Avec le Bataillon Moto, il se trouvait sur le Keuzelberg, à hauteur de la gare de Moorsele sur la ligne Menin-Roeselaere.

Le 25 mai, il fut mortellement touché par le feu ennemi dans son side-car. Il fut enterré en même temps que ses frères d'arme dans le cimetière britannique de la 1ère guerre mondiale le long du Korteweg. Son décès est acté dans le registre de la commune sous le no 89.

Le 30 septembre 1940, il fut rapatrié à Anseremme, lieu de son domicile. A titre posthume, il fut décoré de la Crois de Chevalier de l'ordre de Léopold II avec palme, la Crois de Guerre 1940 avec palme la médaille du souvenir 1940/45

Né à Andenne (NAMUR) le 14 avril 1920, il était le fils unique de Maurice et Germaine Roquet. En octobre 1939, il entame son service militaire chez les Chasseurs Ardennais et en février 1940, il fut affecté au Bataillon Moto. André fut tué le 26 mai 1940 dans les combats pour le Keuzelberg.

Enterré dans le cimetière britannique de la 1ère guerre mondiale le long du Korteweg, il fut exhumé le 2 septembre 1940 pour être enterré deux jours plus tard à Andenne, son lieu de domicile.

Son décès est acté dans le registre de la commune sous le no 94.

A titre posthume, il fut décoré de la Crois de Chevalier de l'ordre de Léopold II avec palme, la Crois de Guerre 1940 avec palme la médaille du souvenir 1940/45

Marcel est né à Grand'Leez (NAMUR) le 27 février 1920 dans une famille d'agriculteurs, Jules-Antoine et Elisa-Marie Radelet. Le 16 octobre 1939, il fut incorporé au 1er Régiment de Chasseurs Ardennais comme milicien et en février 1940, il est passé au Bataillon Moto.

Le 25 mai 40, au cours des combats du Keuzelberg, Marcel fut blessé au ventre par une balle de mitrailleuse et évacué par les Allemands pour être soigné. Il est décédé des suites de ses blessures au Krijgslazarett 1/614 qui se trouvait à l'hôpital militaire d'Ixelles.

Aucun acte de décès ne fut établi de sorte qu'un an plus tard, après une décision de justice, il fut inscrit comme officiellement décédé à Ixelles.

A titre posthume, Marcel fut décoré de la Crois de Chevalier de l'ordre de Léopold II avec palme, la Crois de Guerre 1940 avec palme la médaille du souvenir 1940/45

A la lecture de votre revue le chasseur ardennais n° 237 du 2iem trimestre 2009, à la vue de la photo publiée en page 29 concernant le peloton motos CHA (en haut à droite ) je pense reconnaître mon père SAISELET HENRI le détenteur de cette photo pourrait-il me donner de plus amples renseignements

Petite anecdote lors du passage sur la route TEMPLoux – SPY mon père assista un militaire BELGE blessé par une balle de mitrailleuse d'avion. Ce militaire s'avéra par la suite sans se connaîtrent qu'ils étaient futurs beaux-frères ce militaire étant déjà marié à la sœur de ma mère.

Je serai contant si des anciens de son Bn peloton motos se faisaient connaître

Mon père est décédé en 2000 à l'âge de 85 ans après une carrière de plus de 33 ans à la gendarmerie

SAISELET JOSE

Chemin des Ecoliers 184  
 6717 HEINSTERT (ATTERT)

NDLR : Nous ne croyons pas que vous trouverez encore beaucoup de survivants du Bn Motos ChA. Peut-être certains de nos membres pourraient-ils vous renseigner sur un parent ayant servi au Bn Moto

Monsieur TAZIAUX Albert nous envoie une sélection de photos prises pendant son service militaire en vue de les publier dans la revue ou sur le site Internet avec l'espoir de renouer des contacts avec ses anciens camarades. Il est entré au CI de Flawinne le 30 août 1959 pour rejoindre en fin septembre le 1 Ch A à SIEGEN. Il a été affecté au 3° peloton de la 3° Cie et démobilisé le 30 juillet 1960.

Monsieur TAZIAUX cite certains noms dont ceux de NOLIN, RODBERG, ONGENAE, VAESSEN, STAES, VANDERZANDE, DEDONKER, RODBERG, SONK, LEMAL, POTTOK, BULTOT, VERMOESEN, DE-MEIRE. Peut-être certains lecteurs se souviendront-ils du Soldat TAZIAUX

Son adresse :

TAZIAUX Albert - Avenue Roi Albert, 104 F - 5300 Andenne

Téléphone : 085 23 47 81



Voici 2 photos de la collection personnelle de l'un de nos anciens (Marcel Jadot) afin que vous puissiez les faire paraître dans la prochaine revue.

La première (Lieutenant Schandeleer et Toussaint avec deux militaires allemands) est insolite par le fait de présence de force allemande sur la frontière dans les environs de St Vith.

La seconde représente les activités théâtrales du 3 Ch A en 1939 ( le Sgt Baugez est présent à droite )



### **Qui pourrait donner des informations sur les T-13 des Chasseurs ardennais?**

Le 10 mai 1940, le 3ème Régiment de Chasseurs ardennais était déployé le long de la frontière Est de notre pays entre Manderfeld (au NORD) et Houffalize (au Sud). Ce régiment avait pour mission de mettre à feu les destructions et obstructions destinées à ralentir l'avance allemande, puis à protéger le repli des unités disposées dans le sud de la province du Luxembourg lesquelles devaient se regrouper dans la position dite d'arrière-garde que délimitait le cours de l'Ourthe de Comblain-au-Pont à Durbuy. Contraintes au repli, ces unités devaient ultérieurement défendre la Meuse de Engis à Huy.

Le 3ème Régiment de Chasseurs ardennais était composé de neuf compagnies cyclistes, d'une compagnie motocycliste et d'une compagnie dite d'engins. Les compagnies cyclistes et la compagnie motocycliste étaient déployées en tant qu'unités constituées, essentiellement le long de la vallée de la Salm. En raison de la longueur du front (environ 35 kilomètres de Trois-Ponts à Houffalize), elles occupaient la plupart du temps des points d'appui. La compagnie d'engins, compagnie composée de 8 (HUIT) pièces antichars, était quant à elle scindée et ses différentes pièces étaient mises à disposition des différentes compagnies disposées sur la première ligne de défense.

La répartition des pièces était la suivante :

- Compagnie de Trois-Ponts : DEUX pièces ;
  - Compagnie de Grand-Halleux : UNE pièce (qui sera renforcée à partir du 08 mai par DEUX pièces du 1er Régiment de Guides) ;
  - Compagnie de Rencheux (Vielsalm) : UNE pièce ;
  - Compagnie de Salmchâteau : UNE pièce ;
  - Compagnie de Ottré : UNE pièce ;
  - Compagnie de la Baraque de Fraiture : DEUX pièces,
- soit HUIT pièces au total.

Ces pièces étaient des chenillettes V.C.L. T-13, de type I et II. Il s'agissait d'un canon (antichar) automoteur (le fameux canon belge de 47 mm - bien connu sous la dénomination «4,7») sur châssis Carden-Lloyd. Ces petits engins, d'excellente facture, étaient malheureusement présents en trop petit nombre, le 3ème Régiment de Chasseurs ardennais ayant dû disposer de SEIZE pièces et non de HUIT à cette date. Seule la mécanique des types I et II (un type III verra également le jour), un peu vieillotte, laissait à désirer. C'est précisément la raison pour laquelle ce régiment dut abandonner dès le 10 mai en soirée, dans son repli, la pièce de numéro de plaque 0527 dont la photo est présentée ci-jointe. Selon mes informations, elle dut être abandonnée par son équipage sur les hauteurs de Trois-Ponts en raison d'un embrayage défectueux. Les Allemands semblent la contempler avec émerveillement...

Certaines personnes se souviennent-elles de ces canons automoteurs ? Disposent-elles de renseignements quant à leur emplacement exact, quant à leurs membres d'équipage ? Ont-elles des anecdotes à leur sujet ? Disposent-elles de photographies laissant apercevoir leurs numéros de plaque d'immatriculation ? Tout renseignement permettant de parfaire la connaissance de ces magnifiques engins serait le bienvenu.

Personne de contact : Laurent Halleux – secrétaire de la section locale de Erezée – Manhay, Rue Général Borlon, 32, 6997 Erezée (Tf : 086 477864 ou Mail : laurent.halleux@skynet.be)



Le Régiment de Chasseurs Ardennais s'apprête à vivre des expériences uniques. En effet, dès le 22 juin, 212 Chasseurs prendront leur envol pour accomplir en Afghanistan une mission de quatre mois sur l'aéroport de Kaboul, la mission ISAF 20 (Force internationale d'assistance à la sécurité). Le 28 juin, 44 autres Chasseurs se déploieront six mois à Kunduz dans le cadre de la mission OMLT 2 « Equipe Opérationnelle de Tutelle et de Liaison ».

Bien que ces opérations soient proches, le Régiment a tenu à mettre à l'honneur le vendredi 12 juin 2009, deux de ses anciens Chef de Corps, le Colonel Breveté d'état-major Jean-Pol CHAUDRON, pour son départ à la retraite et le Colonel Breveté d'état-major Yvon MICHEL, pour sa mise en congé préalable à la retraite.



le Colonel Breveté d'état-major Jean-Paul DECONINCK, Commandant de la 7ème Brigade et le Général-major e.r. Joseph SIZAIRE, Président de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais.

Le Colonel Breveté d'état-major Jean-Pol CHAUDRON a eu l'honneur et le privilège de commander le Régiment de Chasseurs Ardennais du 31 janvier 1997 au 20 mai 1998. Le Colonel Breveté d'état-major Yvon MICHEL a commandé quant à lui le Régiment de Chasseurs Ardennais du 20 mai 1998 au 16 mars 2001.

A l'issue de l'accueil, le Lieutenant-colonel Breveté d'état-major Pierre GERARD, Chef de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais, a prononcé une allocution après quoi, il a procédé à un dépôt de fleurs au monument aux morts des 1er et 4ème Chasseurs Ardennais accompagné des Colonels CHAUDRON et MICHEL. Durant la cérémonie, des médailles d'ordres nationaux et de médailles militaires ont été remises à certains militaires. Le Lieutenant Psychologue Frédéric GOETHAEL s'est vu remettre l'insigne de Caporal d'Honneur du Régiment de Chasseurs Ardennais. La cérémonie militaire s'est clôturée par la dernière revue des troupes pour les Colonels CHAUDRON et MICHEL ».

La cérémonie est rehaussée par la présence de nombreuses autorités civiles et militaires. Parmi celles-ci, Monsieur Philippe COURARD, Ministre Régional Wallon des affaires intérieures et de la Fonction publique, Monsieur André BOUCHAT, Député Wallon, Bourgmestre de Marche-en-Famenne, le Général-major Pierre HOUGARDY, sous-chef d'Etat-Major Stratégie, le Général-major Philippe MARTIN, Sous-chef d'Etat-Major Bien-être, le Général-major Eddy TESTELMANS, Commandant de la Composante Terre et Président de la cérémonie,

La préparation pour ces missions a été longue et intense. Cinq mois ont été nécessaires pour mener à bien ces futurs mandats. Le Régiment s'est entraîné à Elsenborn, Leopoldsborg, Lagland, Coxyde, Beauvechain mais aussi à l'étranger, à Bourg St Maurice, Grafenwöhr et Höhenfelds.

## Extrait des carnets du commandant OMLT

### L'afghanistan et la mission OMLT en quelques chiffres

Avec 650.000 Km<sup>2</sup>, la surface de l'Afghanistan est comparable à celle de la France. La distance maximale d'un bout à l'autre du pays est de 1450Km. Les trois quarts du territoire afghan sont constitués de

hautes terres. Le massif montagneux principal, l'Hindu Kush, s'étend d'Est en Ouest sur 965 Km et culmine à 7680m.

La population afghane s'élève à plus de 30 millions d'habitants. Elle est constituée de nombreuses ethnies, plus de six déjà dans notre seule zone d'opération à Kunduz. L'espérance de vie est de 44 ans, à comparer aux 79 ans en vigueur en Belgique ! De grandes inégalités persistent au sein de la population, en particulier en termes de discrimination sur base du sexe. Ainsi, en 2007, seulement un quart des enfants terminant

leurs primaires étaient des filles. Rien d'étonnant dès lors à ce que le taux d'alphabétisation soit 2 à 3 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Pourtant, depuis 2001, date du début des opérations en Afghanistan, le nombre d'enfants scolarisés est passé de 900.000 à 6 millions, dont un million et demi de filles - il n'y en avait pas en 2001 -. Malheureusement, avec la recrudescence des mouvements Talibans, les progrès tendent à stagner. Ces trois derniers mois, dans la seule région de Kunduz, 10 écoles de filles ont été fermées sous la menace des Talibans, coupant l'accès à l'éducation pour 400 petites Afghanes.



Au cours de leur vie, les Afghanes ont en moyenne SEPT enfants. Cet indice de fécondité élevé n'est dépassé qu'au Niger, au Mali et en Uganda. Sachant qu'en Belgique il est de 1,62 enfants par femme et considérant le nombre de familles belges de 2 ou 3 enfants, vous n'aurez aucun mal à vous représenter une famille afghane type. Avoir 10 à treize enfants n'est en effet pas plus rare en Afghanistan que d'en avoir deux à trois chez nous ! Sacrée ribambelle n'est-ce pas ? Rien d'étonnant dès lors à ce que l'âge moyen de la population atteigne à peine seize ans, contre 41 chez nous. Les petits afghans connaissent un taux de mortalité infantile effroyable. Même s'il a reculé de 26% depuis le début de l'intervention internationale en 2001, il reste l'un des plus élevés au monde. Avec 155 décès pour mille naissances normales, il est 34 fois plus élevé qu'en Belgique et reste trois à cinq fois plus élevé qu'en Inde ou au Pakistan voisin. Seuls la Sierra Leone et l'Angola font pire.

Ces statistiques qui font froid dans le dos sont à mettre bien évidemment en perspective avec le niveau de vie. Si les militaires afghans sont particulièrement bien payés - leur salaire moyen tourne autour des 250 dollars par mois, soit 200 euro - un gardien de prison par exemple gagne quant à lui 90 dollars par mois, ce qui reste nettement plus qu'un enseignant du secondaire qui devra lui se contenter de ... 65 dollars chaque mois pour faire vivre sa petite famille. La moitié des Afghans vivent ainsi avec moins de DEUX dollars par jour. Quand on sait qu'à Kaboul ou à Kunduz, le loyer d'une petite maison deux pièces sans cuisine ni eau courante - on y cuisine dans le séjour, sur un feu creusé dans le sol, et on y dort à plus de 10 dans la « chambre » - ce loyer donc, s'élève à plus de 100 dollars par mois, on imagine aisément que tout le monde dans la famille soit mis à contribution. Il est donc très fréquent de voir des petits Afghans travailler après l'école. Nos interprètes afghans, avec 400 à 600 dollars par mois, font figure de nouveaux riches et font d'ailleurs vivre à eux seuls une ou plusieurs familles.

Quelques chiffres enfin sur notre mission. Le bataillon afghan auquel nous sommes rattachés, le 2ème « Kandak » (bataillon) d'infanterie, appartient à

l'une des deux brigades du Nord de l'Afghanistan. Ce 2ème Kandak opère principalement dans les provinces de Kunduz et de Takhar. Sa zone d'opération attitrée couvre donc plus de 20000 Km2, soit plus de la superficie de la Wallonie, de Bruxelles-capitale et de la province du Limbourg réunies.

Ces deux provinces comprennent environ deux millions d'habitants. Notre Kandak afghan conduit aussi régulièrement des opérations dans l'entièreté de la zone de responsabilité de sa Brigade, soit dans une zone équivalente à près de trois fois la Belgique. Un engagement dans la zone de responsabilité de la brigade voisine, de taille analogue, n'est pas à exclure, même si à l'approche des élections les opérations revêtent un caractère plus statique. Mais revenons à notre zone d'opération attitrée, les provinces de Kunduz et de Takhar. Ce ne sont pas plus de 650 militaires afghans et 700 militaires de l'ISAF qui sont en permanence disponibles pour faire régner l'ordre et la sécurité dans la région.

Tous ces militaires sont casernés sur le plateau de Kunduz. Comparant les effectifs, la zone d'opération et la configuration spatiale, c'est un peu comme si le personnel du camp Roi Albert à Marche en Famenne se voyait attribuer la même tâche pour la Wallonie et le Limbourg ...

L'ennemi est quant à lui extrêmement diversifié et diffus. Selon l'ONU, 220 groupes paramilitaires illégaux seraient actifs en Afghanistan. Même si tous sont loin d'être présents dans la région de Kunduz, il n'est pas facile de faire la part des choses entre les Talibans, les insurgés d'obédiences diverses, les trafiquants en tous genres qui ont intérêt à maintenir ce climat d'insécurité, les Chefs de bande locaux ou même les adolescents qui veulent prouver qu'ils sont des hommes en allant faire le coup de feu sur les Forces internationales ou afghanes, ce qui semble d'ailleurs être ici un sport national.

Y faire face ne nécessite pas seulement des moyens en personnel. La technologie, la logistique et l'aspect financier prennent ici toute leur importance. Un soldat belge en opération avec ses homologues afghans boit 10 litres d'eau par jour pour faire face aux températures continuellement supérieures à 40° à l'ombre. Mais il n'y a pas d'ombre ... Le transport d'un kilo de matériel ou de ravitaillement amené depuis l'Europe

coûte en moyenne 10 euro. Enfin, les seuls coûts d'infrastructure, logement, nourriture, électricité et sanitaires s'évaluent ici à environ 1500 euro par soldat belge et par mois, payables mensuellement par la Belgique à l'Allemagne, nation hôte.

Voilà, puissent ces quelques chiffres contribuer à mieux vous faire connaître ce pays fascinant. Nous vous donnons déjà rendez-vous pour un autre extrait de carnet de bord, qui vous amènera sur les traces de l'opération OQAB (« aigle ») à laquelle le Det OMLT a participé durant 10 jours tout au long de ce chaud mois de juillet.

Lt Col BEM GERARD P.  
Comd OMLT 2

## *Les carnets de missions d'un Caporal de Corps.*

*Comme l'a écrit notre Président National dans la dernière revue, à l'issue d'un long entraînement le Régiment sera engagé en Afghanistan, et bien voilà c'est chose faite, nous sommes tous à pied d'œuvre depuis début juillet pour les derniers à rejoindre la zone.*

Je ne vous décris dans cette petite bafouille que les moments forts vécus à KUNDUZ car c'est là que le Régiment m'a envoyé.

Pour cette dernière rotation les choses commencent bien, le C130 prévu est remplacé par un airbus A310, vous connaissez tous la légendaire réputation de confort du C130... en prime le vol prévu en deux jours avec une escale à BAKU est transformé en un vol pratiquement direct. Seules les dernières quarante minutes se dérouleront en C130, sécurité oblige.

Dès l'ouverture de la porte de l'avion ce qui vous frappe c'est cette chaleur étouffante, à vrai dire nous ne sommes pas habitués à supporter 45° à l'ombre.

Me voilà donc en mission pour la huitième fois avec le Régiment et de mémoire je n'ai jamais connu telle remise reprise entre unité. L'accueil, tout militaire qu'il est, était cordial, le 3 Para qui quittait la zone un

jour plutôt suite au changement de vol de l'avion, nous avait laissé, tout organisé, leur barbecue prévu pour leur départ, que rêver de mieux, les logements sont propres et bien organisés, certains malchanceux devront encore attendre une semaine avant de rejoindre leur container, date des derniers retours des Paras.

La description des lieux et les mesures de sécurités sont rapidement acquises, nous avons tous à notre actif quelques missions déjà...

Les deux premières semaines se passeront en reconnaissance de la zone et en contacts avec nos homologues Afghans du 2eme KANDAK (Bataillon afghan dont nous sommes les mentors).

Notre mission commence la troisième semaine, le Bataillon afghan se déploie dans sa zone, dès le premier jour nous sommes au contact, confiants dans notre entraînement et appliquant les divers drills appris nous nous en sortons en fin de journée avec un bilan honnête, uniquement des dégâts matériels, pas de blessé. Très belle entrée en matière mais pour tous, très bonnes réactions.

Heureusement les jours suivants seront plus calmes mais le maître mot reste prudence et efficacité.

L'attitude du contingent belge marquera les esprits chez les militaires afghans autant que chez les civils et de jour en jour nous constatons une amélioration des contacts. Nous avons marqué pas mal de points aussi vis-à-vis des militaires de nations étrangères présentes.

Notre mission prévue au départ pour trois à sept jours durera dix jours, dans la rusticité qui ne fait pas peur aux Chasseurs.

Heureux de pouvoir rentrer au cantonnement et de donner des nouvelles à la famille, les liaisons sociales ne posent pas de problème, il est assez aisé de rentrer en contact avec ses proches. Je profite donc de ces quelques moments de repos pour vous donner des nouvelles des Chasseurs de KUNDUZ.

Résiste et mords

D. DUCENE

## *OMLT ou le défi de la transmission transculturelle de l'expérience militaire.*

*Au début de l'année 2009 et sous l'impulsion du Ministre de la Défense Pieter De Crem, la Belgique a augmenté sa participation à la force de l'OTAN déployée en Afghanistan par l'envoi d'équipes OMLT (Operational Monitoring Liaison Team).*

Cette mission a pour but d'accompagner la jeune armée afghane vers une opérationnalité optimale. Ceci en leur transmettant d'une façon non directive mais efficace l'expérience qu'est la notre.

Dans un plus large contexte le but est de faire en sorte que l'armée afghane puisse assurer de façon autonome la sécurité dans le pays. Avec pour but ultime le départ des armées de l'OTAN. Il est en effet illusoire de croire qu'une victoire militaire unilatérale de l'OTAN soit possible. Même les Russes après 10 ans d'occupation n'ont pu se rendre maître de ce pays dont la géographie est tellement difficile qu'il est quasi impossible d'y imposer sa volonté sans être du cru.

Le détachement OMLT 2 en place à Kunduz dans le Nord de l'Afghanistan est piloté par notre Régiment et articulé sur base de l'état-major de la 3eme compagnie. Il remplace depuis la fin juin les militaires du 3 Bataillon de Parachutistes de Tielen.

Il est renforcé par des militaires de tout le Régiment mais venant aussi d'autres unités comme le 4 Bn Log, 5 Gp CIS, CMO 7, 1/3 L, 2/4 ChCh. Le départ des soixante neuf militaires composant ce détachement s'est fait en deux vagues, le 28 juin et le 02 juillet 2009. Les différentes « Team » (équipes) ou « Coy » (abréviations de compagnie en anglais) sont intégrées dans le 2eme Bataillon de la 2eme Brigade du 209eme Corps du RC North (Regional Command North) et ce depuis l'état-major bataillon jusque dans les compagnies.

Composée de 5 à 7 militaires, chacune de nos équipes est dotée d'une Jeep IVECO et d'un MPPV type Dingo II. Avec une gamme importante de matériel pour assurer notre protection et au besoin une défense agressive, nous sommes intégrés dans les compagnies afghanes qui doivent évoluer dans un

milieu hostile dont le niveau d'intensité de la situation tactique peut aller du vert au rouge-noir en une fraction de seconde.

Le danger est permanent et tout azimut. Nos équipes sont aussi très bien équipées au niveau des communications (pas moins de sept moyens différents pour certains véhicules) qui feraient pâlir même un Frank De Winne dans sa station spatiale et certains généraux de Corps d'Armée. Cela va du GSM aux radios VHF en passant par des moyens satellitaires.

Bien que stratégiquement moins importante que la garde de KAIA (KAboul International Airport) cette mission n'en est pas moins essentielle et exigeante. Prévue pour une période de six mois elle demande à chaque participant une attention de tous les instants, un sens aigu de la communication dans une autre langue, un esprit d'initiative extraordinairement développé et une modularité multifonctionnelle essentielle.

En cette fin de mois de juillet nous terminons notre premier mois de présence sur le théâtre et la fin de notre première opération avec notre bataillon afghan. Opération qui avait pour nom « Okab » (Aigle en Dari) et qui visait à sécuriser les faubourgs ouest de la ville de Kunduz.

Les premières journées de cette opération ont été très éprouvantes de par les longues marches et la chaleur extrême. Sans oublier aussi que pour notre protection et notre sécurité nous devons porter environ 32 Kg de matériel sur le dos par une température de parfois 40° à l'ombre. Six à sept litres d'eau est la consommation moyenne journalière en eau et par homme.

Le premier jour nos collègues afghans (et par la force de choses nous aussi) sont tombés au contact de quelques groupes d'insurgés. Nous sommes restés à couvert tout en essayant d'être proactif, mais malgré tout un de nos véhicules a subi les tirs adverses sans dégâts important ni blessés. Cela à environ duré cinq heures pour le plus important des contacts. Les Afghans ont malheureusement déploré deux décès dans leurs rangs car un de leurs camions ravitailleurs a sauté sur un engin explosif improvisé placé sur la route par les insurgés. Un certain nombre d'insurgés a aussi été fait prisonnier.

Les journées suivantes furent beaucoup plus calmes ce qui nous a permis de mieux faire connaissance avec nos collègues afghans et la population de ce magnifique pays tout en

continuant notre mission. J'ai eu l'occasion de goûter la cuisine locale et de partager le thé dans un des villages où nous avons bivouaqué. C'est à se demander pourquoi ce pays n'a jamais connu que la guerre ces 30 dernières années, tellement les gens y sont accueillant dans un décor certes rustique mais si proche des valeurs fondamentales de la vie.

Hors opération et quand nous sommes au cantonnement, les conditions de vie sont excellentes. L'ensemble des infrastructures est géré par nos collègues allemands avec qui les contacts sont bons. Pour les anciens de la Fraternelle qui liront cet article la symbolique de partir en 2009 en mission avec des militaires allemands doit certainement muer quelques peu des souvenirs, soixante ans après la mobilisation de l'armée belge le long de nos frontières de l'Est.

La nourriture y est des plus correcte, salle de sport, cantine et piscine sont à notre disposition. Nos logements sont pourvus de la climatisation et tous les vendredis un petit marché

nous est accessible pour l'achat de l'un ou l'autre petit souvenir. La sérénité du cantonnement est parfois perturbée par une menace d'attaque à la roquette mais neuf fois sur dix elles tombent à l'extérieur mais nous obligent parfois à passer quelques heures dans des abris sécurisés. Seul hic, une fois revenu de la buanderie notre linge est bien lavé mais pas repassé. Ce qui va certainement faire sourire quelques dames en Belgique qui ont certainement du mal à nous imaginer avec un fer à repasser dans les mains.

Voilà quelque peu brossé le portrait de notre mission OMLT ici en Afghanistan. De par son caractère particulier et exigeant, elle restera certainement une expérience unique sur le plan professionnel et surtout humain car ici chacun doit pouvoir compter sur son voisin pour être certain de rentrer au pays sans encombre. Pas de place pour les futilités, rien que de l'essentiel !

Plus que jamais restons inspirés par notre devise et ceux qui tout au long de l'histoire

des Chasseurs Ardennais ont forgé ce que nous sommes. Soyez certain en Belgique que vous vivez dans un environnement privilégié et qu'ici nous en défendons les valeurs dans un contexte diamétralement différent et culturellement éloigné de notre mode de vie.

Jacques GAAND  
Adjudant  
Coy 2  
OMLT 2

## *Journée Info-Familles*

Le dimanche 26 juillet 2009, le Régiment de Chasseurs Ardennais a organisé au Camp Roi Albert de Marche-en-Famenne, une Info-familles à l'attention des familles des militaires des missions ISAF 20 (Force internationale d'assistance à la sécurité) et OMLT 2 (Equipe Opérationnelle de Tutelle et de Liaison) actuellement engagés en Afghanistan.

## **BELU ISAF 20** *(Kabul News)*

Le 23 juin 2009, les Belges du détachement ISAF 20 sont arrivés de Melsbroek via Dushanbe à Kaboul. La première semaine, le détachement séjournait dans les logements transits au nord de l'aéroport (c'est la nouvelle partie de l'aéroport). Depuis quelques jours ces hommes et femmes ont pris leurs quartiers dans le sud de l'aéroport, c'est ce qu'on appelle la partie «ancienne». Quelques hommes sont quand même installés en permanence au Nord, car ils travaillent au sein du Ground Defense Control Center (GDCC).

Au Sud se situe alors le camp des Belges; celui-ci consiste en des containers, où l'on travaille et où on loge. Il y a assez d'équipement sanitaire, il y a un bar et une infirmerie. On dispose également d'une laverie (notre linge est nettoyé par des collaborateurs locaux), de différentes cabines téléphoniques (où l'on peut téléphoner à un tarif réduit) et de magasins avec tout le matériel possible pour rendre notre vie ici plus confortable. Pour l'instant, il n'y pas d'internet social dans les containers mais le commandement y travaille.

Source : DGIPR

## **Nouvelles de Kaboul** *(10 août 09)*

Je me permets de vous adresser ces quelques lignes informelles afin de vous informer des derniers événements sur l'aéroport de Kaboul. En effet, comme vous le savez tous, nous sommes déployés ici depuis la fin du mois de juin et cela fait déjà SEPT semaines que notre détachement, issu pour sa grande majorité de notre Régiment, exécute pleinement les tâches et les missions qui lui sont assignées et ce dans un grand esprit de professionnalisme

Depuis ces SEPT semaines, nous avons dû faire face à divers incidents tels que les attaques roquettes du 21 juillet et du 04 août, de l'observation régulière sur nos positions, ... Heureusement tous ces incidents ont été gérés au mieux et n'ont occasionné aucun blessé ou dégât

De plus tristes événements nous ont parfois obligés à laisser rentrer certaines personnes pour des situations familiales difficiles ou des décès dans les familles

Tout récemment et plus exactement depuis ce vendredi (9 août), nous faisons face à une situation dramatique concernant un de nos caporaux qui suite à une fatigue intense et de fortes migraines à été admis à l'hôpital rôle 2 français sur l'aéroport de KABOUL. Il a été pris immédiatement en charge par l'équipe médicale belge et française qui a décidé de l'évacuer. Je peux également vous assurer que toute notre équipe médicale ainsi que notre état-major au complet font tout ce qui est en leurs pouvoirs afin de permettre son évacuation au plus vite vers la Belgique et dans les meilleures conditions, cela sans oublier d'apporter le soutien nécessaire au reste du détachement afin de poursuivre notre mission dans les meilleures conditions

L'évacuation du malade devrait se dérouler dès demain. Je vous tiendrai au courant des évolutions futures ou le commandant de l'arrière garde à Marche en Famenne, le Major DARRAS, s'en occupera

Résistes et Mords  
Etienne GOUEMANT  
Commandant de détachement  
BELU ISAF 20

## La «Belgian Cenotaph Parade»

Le Cénotaphe est un monument impressionnant se trouvant sur la rue nommée Whitehall, qui relie dans le centre de Londres, l'Abbaye et le Palais de Westminster à Trafalgar Square et où se trouvent Downing Street et les principaux ministères. Il a été dessiné par l'architecte Lutyens et élevé, au lendemain de la Grande Guerre, à la mémoire des victimes britanniques. Depuis, les morts britanniques du Second Conflit et de toutes les autres guerres récentes y sont commémorés. Il est orné des drapeaux des différentes forces armées du Royaume Uni. Chaque année, le 11 novembre à 11 heures, la Reine et les principaux personnages du Royaume y déposent des gerbes et les Anciens, y compris ceux de Corée, des Malouines, d'Irak et d'Afghanistan, défilent ensuite. Ces dernières années on pouvait y voir Harry Patch, décédé à 111 ans en juillet dernier et dernier vétéran en vie ayant combattu en Flandre en 1914-18.

La Cérémonie annuelle belge au Cénotaphe ou Belgian Cenotaph Parade de Londres date de 1934. Cette année là, lors de la mort accidentelle du Roi Albert Premier à Marche les Dames, le Roi George V, en hommage au Roi-Chevalier, à son Armée et à leur conduite héroïque pendant la Première Guerre Mondiale, écrit au jeune Léopold III pour accorder à l'Armée belge le privilège de défilé dans les rues de Londres en portant ses armes. Notre armée est la seule d'un pays n'appartenant pas au Commonwealth, donc non composée de sujets de Sa Majesté britannique, à avoir ce droit, que n'ont donc, du moins pas à titre permanent et à perpétuité, ni l'armée américaine, ni celles d'aucun autre pays de l'OTAN, par exemple.

Pour ne pas trop déranger le trafic dans cette artère fort fréquentée, l'Armée belge, pour user de ce privilège, choisit avec la Police de Londres en général le dimanche et parfois, le samedi précédent notre Fête nationale, ou même, comme cette année, l'avant dernier samedi. Les préparatifs commencent de long mois auparavant. Jusqu'il y a quelques années l'Amicale des Anciens Combattants belges en Grande Bretagne jouait le rôle principal mais ces anciens se faisant par la force des choses et des années de moins en moins nombreux, c'est désormais le Protocole et le Cabinet du Ministre de la Défense qui s'en charge, en collaboration avec l'Ambassade de Belgique à Londres. Le détachement armé, en général une (petite) compagnie, bien entendu avec un drapeau ou plutôt un étendard, est fourni, par la Marine, qui dépêche, chaque année une unité (en 2007 ce fut le Westdiep, en 2008 et en 2009 le Godetia) qui s'amarré au port de Londres, en général deux ou trois jours d'avance pour y rester une semaine. Le jour même un Airbus du 15 Wing quitte Melsbroek tôt le matin du jour choisi, transportant le Ministre de la Défense belge, le CHOD ou son représentant, une délégation d'élèves de l'ERM et des Ecoles de Sous Officiers et d'autres personnes, civiles et militaires, dont bien entendu une délégation d'anciens combattants belges. Tout ce monde se retrouve à 10h au Cénotaphe où prennent aussi place des détachements militaires britanniques, les représentants de la Royal British Legion (l'Association des Anciens Combattants britanniques) et la Musique du Régiment de Cavalerie de la Garde de la Reine, les Blues and Royals. Ces derniers, outre les hymnes nationaux et les musiques de circonstance, ont aussi appris à jouer la Marche des Parachutistes belges et celle des Chasseurs Ardennais (l'auteur de ces lignes n'y est pas totalement étranger).

La cérémonie du 11 juillet 2009 revêtait une importance particulière car il s'agissait du 75e anniversaire. Comme tous les cinq ans, ce fut SAR le Prince Philippe de Belgique qui présida cette année. Après avoir passé les troupes en revue et salué le drapeau, le Prince prit sa place avec les autres VIPs face au Cénotaphe et la cérémonie commença à 11 heures tapant, bien entendu à Big Ben tout proche. Exhortation : « They shall not grow old. We who are getting old, we will remember them... », dépôt de gerbes, d'abord par l'héritier au trône de Belgique, ensuite par les deux Ministres de la Défense, belge et britannique, par l'Ambassadeur de Belgique à Londres, par les représentants des Chefs d'Etat Major des deux pays, par d'autres personnalités ensuite. La musique joue des airs de circonstance dont l'émouvant « Nimrod » d'Elgar. La cérémonie se clôture par les trois hymnes (européen, belge et britannique). Les autres années elle était suivie par un défilé des troupes sur le Horse Guards Parade tout proche mais cette partie fut supprimée cette année pour cause de travaux publics sur Whitehall.

La présence d'Harry Patch, récemment fait Chevalier de l'Ordre de Léopold, était prévue, avec présentation au Prince, mais sa santé déclinante l'avait empêché de venir du Somerset.

En revanche une petite cérémonie suivit, au cours de laquelle M. Frank Wadham, le dernier Président de l'Amicale des Anciens Combattants belges de Grande Bretagne, remit son drapeau au Prince Philippe, suite à la dissolution, faute de membres, de cette Amicale. Le Prince confia aussitôt l'emblème à l'Ambassadeur, qui le conservera dorénavant, dans une vitrine, dans son bureau de travail.

Une réception à la caserne Wellington, celle des Guards de la Reine (Grenadier Guards, Coldstream, Guards, Welsh et Scot Guards, qui montent normalement la garde à Buckingham Palace) mit fin à la journée, chacun regagnant ensuite qui la Belgique, qui son navire de guerre, qui son domicile londonien.

J-M V. - Photos Roger Chamart





Reçue de M. Roger Schmitz, de groupe de miliciens décontractés devant le Willys 017.

Cet ancien a une sacrée mémoire car son album contient de nombreux noms dont il se souvient!



Du photographe du Régiment, ces Chasseurs ardennais rendant hommage aux GI's tombés chez nous et pour nous en 1944 et 1945, au cimetière US de Neuville en Condroz. Nous croyons savoir que notre secrétaire national adjoint Jean Klein est très proche de cette belle action.



M. Van Goethem nous a envoyé cette photo de la cérémonie de Willemstad organisée par les Pays-Bas. Les jeunes et les anciens, ensemble, se sont inclinés devant le monument et le cimetière où reposent certaines des victimes du naufrage du 3 mai 1940.

Nous avons une page web sur ce sujet, tout en bas du menu.



Sur notre site web: des dizaines de photos, regroupées en albums, envoyées par d'anciens miliciens, en majorité des années soixante.

Gros travail pour le «wm», mais les échos reçus sont favorables! Et d'autres sont en attente; nos excuses les plus vives à ceux qui sont le plus loin dans la file...

Un bel exemple ci-dessous: les fastes à Spich en mai 1967 avec probablement les adieux du LtCol Delogne. Photo reçue de M. Roger Schmitz qui a superposé les noms de ceux dont il se souvenait.

Merci à eux et à nos membres qui se transforment en reporters et nous envoient d'excellentes images.

Merci enfin à la section IPR du Régiment et à leurs photographes d'Afghanistan.



Le Général Deffontaine a commandé la Division de Chasseurs ardennais. Aujourd'hui, sa famille voudrait voir son corps revenir de Pologne!

La famille du lieutenant-général Deffontaine se veut plus au retour de son corps

Publié le 13 novembre 2013 à 10h00. Le lieutenant-général Deffontaine, qui était en 1940 le commandant de la 1<sup>re</sup> division de Chasseurs Ardennais, a été tué le 18 juillet 1939 à Namur. Son corps a été retrouvé en Pologne, à Willemstad, le 3 mai 1940. Sa famille voudrait voir son corps revenir de Pologne.



De M. Jacques Vandenbroucke, cette photo prise à Namur le 18 juillet 1939 lors de la remise du drapeau par le Roi au Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, appelé le 20e d'Artillerie. A droite, le général Deffontaine avec son béret ChA, commandant de la Division.

Notre correspondant a pris à coeur aujourd'hui de rapatrier le corps du lieutenant-général Deffontaine, enterré en Pologne. Fait prisonnier le 28 mai 1940 à Wijnen-

dalee aux côtés du Roi Léopold III, le général Deffontaine fut envoyé en Allemagne comme des dizaines de milliers de ses compatriotes. Pour lui, ce fut le camp de Tibor (oflag III B). Une maladie contractée en 1914-1918 s'y aggrava à un point tel qu'il fut transféré au Lazarett de Sorau où il s'éteignit le 24 septembre 1940. Décédé dans une clinique urbaine, le général avait exprimé le désir d'être inhumé à proximité du camp de Tibor, non loin de ses camarades de captivité. Un dernier souhait que les autorités allemandes respectèrent.

La famille du général qui a remué ciel et terre pour rapatrier sa dépouille ne souhaite plus intervenir. Désespérée, la famille conclut que le corps du dernier défenseur de Namur ne sera jamais rapatrié auprès des siens!

Voilà pourquoi, avec leur accord, nous sommes devant vous aujourd'hui. Non pas pour polémiquer mais simplement parce que nous ne pouvions nous résigner sans lancer un dernier appel. Personnellement, nous estimons,

à tort ou à raison, qu'il s'agit pour la Belgique et pour la Défense nationale d'une question d'honneur. Il est en effet inconcevable de laisser à l'étranger le corps d'un serviteur du Pays, officier supérieur et proche collaborateur du père de notre Souverain Albert II. Mais ce n'est pas une question de grade. Nous aurions agi de même pour un « simple » soldat.



*Le 18 juillet 1939 avait lieu sur la plaine St Nicolas à Namur une cérémonie grandiose pour la remise de son drapeau au Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais devenu le 20e d'Artillerie. Les troupes sont passées en revue par le roi Léopold III.*



## MESA 2009

Chaque année, la MESA est pour nous, le club de marche des Chasseurs Ardennais, une occasion de nous retrouver. Mais soyons prudent en affirmant cela car 2009 fut une année un peu particulière. Les traditions furent respectées mais c'est lors du défilé final que les retrouvailles eurent lieu. Nous avons dû attendre d'être sur l'esplanade de l'Athénée de Vielsalm pour enfin rencontrer notre président... preuve qu'il faut être prudent quand on affirme quelque chose.

Il est vrai que les organisateurs nous offrent beaucoup de possibilités : la mini, les lignes, les boucles, en bus ou en véhicule personnel. C'est finalement une cinquantaine d'entre nous qui se retrouverons à Vielsalm autour d'un bon verre. Tout le monde se débarrasse de ses tickets et c'est ainsi qu'une imposante cagnotte s'est constituée permettant à tous d'étancher une soif difficile à apaiser.

Certains ont repris rapidement le chemin de la maison car après 4 jours de vacances ils retrouvaient leurs obligations. Grand merci à ce beau groupe qui recevra pour la

deuxième fois le prix récompensant le meilleur groupe civil. Quelle belle reconnaissance de la part des autorités ? Ce brave sanglier trouvera sa place au club des volontaires du Régiment qui est devenu notre PC. Le premier sanglier reçu trône fièrement au musée.

Cette année voyait aussi la dernière MESA sous l'égide du commandant ISTASSE. Merci à lui pour le fabuleux travail accompli et nous lui souhaitons bonne chance lors des prochaines MESA mais comme marcheur cette fois.

De son passage deux faits attirent notre attention car ils sont tout à fait dans la lignée que notre président soulignait dans la dernière revue : le devoir de mémoire.

Nous gardons contact avec les monuments ; nous savons que c'est difficile car les villes étapes changent de même que les directions politiques. Il faut contenter tout le monde. Mais les organisateurs savent conserver ce devoir de mémoire. Le fait d'organiser le lundi, une journée des monuments où la MESA ne passera pas est un plus. Très belle organisation où les anciens répondent présent car beaucoup d'entre eux, l'âge étant là, ne saurait faire plus et cette journée est leur journée.

Le deuxième fait est la mini MESA. Il est vrai que les bambins gambadant sur le tracé sont parfois un peu gênants mais cela fait partie de ce devoir de montrer aux plus jeunes ce qui s'est passé. Un grand dommage c'est qu'ils ne côtoient presque plus de militaires en tenue, restriction oblige. C'est regrettable car quel beau message pourrait passer entre ceux qui aujourd'hui portent nos couleurs hors du pays et une jeunesse toujours curieuse. Espérons que les enseignants feront un petit effort d'explication et d'information. Chaque année dans certaines écoles on reparle des militaires des Chasseurs Ardennais, ce qu'ils ont fait et ce qu'ils font actuellement.

Ce ne sont peut-être pas les deux points forts qu'a réalisés le directeur de la MESA mais malgré tous les problèmes rencontrés le commandant ISTASSE a tenu bon et a tenu à garder ces deux objectifs.

Au nom des marcheurs des Chasseurs Ardennais et au nom des anciens de la MESA nous disons : «Grand merci Eric». Gardons présent à l'esprit qu'il faut vivre avec son époque et qu'il faut respecter le passé tout en regardant vers l'avenir.



## FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

**BULLETIN D'ADHESION** (A envoyer au secrétaire de la section de votre choix)

Nom: Prénom: .....

Adresse: .....

vous demande son adhésion en tant que :

- membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe .....
- membre adhérent \* (non-ancien Chasseur Ardennais)
- dans la section de (voir page suivante) .....

Je vire 8,50 euros au compte de cette section (compte page suivante)

A ..... le .....

(signature)

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue «Le Chasseur Ardennais»

\*Doit être présenté par 2 membres effectifs



# LES DIRIGEANTS DES SECTIONS RÉGIONALES

## ADRESSES UTILES :

### PORTE-DRAPEAU NATIONAL

André Morhaye  
Rue des Mugnets, 36  
4020 LIEGE  
Tel : 04 3424913  
e-mail : a.morhaye@skynet.be

### LE RÉGIMENT

Officier SI,  
Camp Roi Albert - 6900  
Marche-en-Famenne  
Tél. 084 24 61 01

### LE MUSÉE DE MARCHÉ

Regt de Ch A  
Camp Roi Albert - 6900  
Marche-en-Famenne  
Tél/Fax: 084 24 60 82

- Lt Col Hre B. Goffinet  
Tél : 084 31 35 82

- Adjt J. Gaand  
Bureau 084 24 61 77  
privé : 02 428 47 77  
GSM 0475 92 77 11

- Cpl Chef J-M Wallon  
Bureau 084 24 61 39  
sv ISC 084 32 61 08  
privé: 081 73 47 04

CCP : 000-3251256-10

### LA SALLE CHA AU FORT DE HUY :

voir section de Huy

### LA MESA

Cellule MESA  
7e Bde Mec  
Camp Roi Albert  
Tél : 084 24 60 17  
e-mail : srt.mesa@scarlet.be

<b>ARLON-ATTERT</b>	CCP: 000-0980849-82	<b>CINEY - ROCHEFORT GEDINNE</b>	CCP: 000-0762137-08
Président : Lt Col Hre Guy Schandeler - 063 22 27 34 Heckbous, rue de la Rausch 18, 6700 Arlon Secrétaire : Michel Schandeler - 063 22 48 49 - rue Michel Hamélus 23, 6700 Arlon mail : michel-schandeler@swing.be Trésorier : Jacques Léonard - 063 22 07 64 - rue de Viville 23, 6700 Arlon		Président-Secrétaire : Maurice Tremblay - 084 22 33 35 rue St Gobert, 9 - 6900 Hargimont - Marche Trésorier : Joël Guyot 084 21 39 67 - rue de la Commanderie, 25 - 6900 Hargimont	
<b>ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY</b>	Banque: 267 - 0027317 - 79	<b>HUY-6CHA</b>	Banque : 068-2492415-27
Président : Jean-Paul Noël - 063 38 79 95 - Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus mail : jp.noel@arcelor.com Secrétaire : Patrick Hotton - 063 38 99 78 - Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange Trésorier : Pierre Vandenindén - 063 38 94 92 - Rue des Glaiéuls 14, 6791 Athus		Président : Louis Mélon - 085 23 27 13 - rue du Beau Site, 6 - 4500 Huy Secrétaire : Roger Vancauterén - 085 23 04 51 - rue des Jardins, 5 - 4530 Villers-le-Bouillet Trésorier : Firmin Bauche - 085 23 04 51 GSM : 0473 93 77 80 Rue des Jardins, 4 - 4530 Villers-le-Bouillet / e-mail : firmin@bauche.be	
<b>BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE</b>	CCP: 000-0240926-77	<b>LIEGE - VERVIERS</b>	CCP: 000-0900416-62
Président : Félix Debarys - 061 21 19 85 Granviver, 1243/A, 6686 Flamierge-Bertogne Secrétaire : Guillaume Roger Tel : 061 68 84 95 Amberloup, 11 - 6681 Lavacherie - mail : fc158404@skynet.be Trésorière : Mme Lahy Emilia - 061 21 29 52 Rue de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne		Président : Col Hre Baudouin Keutens - 087 22 82 78 - Rue de Liège, 25 - 4800 Verviers Secrétaire-Trésorier : Jean Octave - 087 22 10 73 - Rue des saules, 82 - 4800 Verviers-Polleur	
<b>BERTRIX - PALISEUL</b>	CCP: 000-0380547-16	<b>MARCHE-EN-FAMENNE ET ICHA</b>	CCP: 000-3250052-67
Président : Jules Thillen - 061 41 11 14 - Rue du Saupton 121, 6880 Bertrix Secrétaire : Noël Gérard - rue de Menuchamps 18, 6856 Fays les Veneurs Trésorier : Pierre Dion - 061 41 13 99 - Rue des Combattants 2, 6880 Bertrix		Président : Albert Collard - 04 250 48 15 - mail : albert.collard@telenet.be rue de la Dime, 50 - 4347 Fexhe-le-Haut-Clocher Secrétaire-Trésorier : Danièle Lœuris - 0477 75 14 76	
<b>BOUILLON</b>	CCP: 000-0512180-20	<b>NAMUR</b>	CCP: 000-0364057-16
Président-Secrétaire : Roger Thomez - 061 46 69 13 - rue des Carrières 16, 6830 Les Hayons - mail : roger.thomez@gmail.com Trésorier : Pierre Bourgeois - 061 46 75 26 - rue de la Semois 43, 6830 Les Hayons mail : pierre.bourgeois@leshayons.com		Président : Cdt Res Michel Gilbert - 081 22 51 16 - mail : m.gilbert@skynet.be Rue Fort Saint Antoine, 14 - 5000 Namur Secrétaire : Bernard Neufort - 0495 78 98 17 - mail : bajaneufort@yahoo.fr Rue Bois Esneux, 102 - 5021 Boninne Trésorier : Joseph Mahieux - 083 65 53 74 - Bois communal, 1A - 5330 Mallien	
<b>BRABANT</b>	CCP: 000-0352242-35	<b>NEUFCHATEAU - LIBRAMONT-CHEVIGNY - LEGLISE</b>	Banque : 001-5483082-39wwffxc
Président : Col BEM e.r. Jacques Van De Veken - Tf: 010 41 62 48 Av. du 11e Zouaves 33, 1342 Ottignies-LLN mail : jacques.vandevéken@skynet.be Secrétaire : Adjt-Chef (R) Alain Defraene - 0475 81 44 24 - Bergstraat, 30 - 3078 Meerbeek Mail : sprlsgb.bvba@versateladsl.be Trésorière : Mlle Claude Rensson - 02 465 42 46 - Av du Condor, 8 Bte 13, 1080 Bruxelles		Président : Raymond Lagamitte - 063 43 31 79 Rue Notre-Dame, 61 - 6860 Les Fosses Légisse Secrétaire-Trésorier : PELTIER Ernest - Rue Freux Menil, 64 - 6800 LIBRAMONT e-mail : fb402164@skynet.be	
<b>EREZÉE - MANHAY</b>	CCP: 000-0818871-94	<b>SAINT-HUBERT</b>	CCP: 000-0800173-20
Président : André Sevrin - 086 47 73 55 - Rue de Dochamps 14, 6997 Amonines Secrétaire : Laurent Halleux - 086 47 78 64 - mail : laurent.halleux@skynet.be Rue Général Borlon 32, 6997 Erezée Trésorier : Yves Bodson - 086 45 54 99 - rue du Trésor 5, 6960 Manhay-Freyneux		Président : Robert Mignon - 061 61 22 57 - Av. Paul Poncelet, 100 - 6870 Saint-Hubert Secrétaire-Trésorier : Serge Toussaint - 061 61 38 87 - Clos des Sorbiers, 62 - 6870 Saint-Hubert	
<b>ETALLE - HABAY - TINTIGNY</b>	CCP: 000-0823962-44	<b>VIELSALM ET JCHA</b>	Compte : 732-0125021-39
Président : Jean-Marie Pairoux - 063 41 14 23 (Bureau 063 23 18 11) - rue des Sports 21, 6724 Marbehan - mail : jean-marie.pairoux@idelux.be Secrétaire : Daniel Habran - 063 41 21 50 - Rue du Hibé 5, 6724 Marbehan Trésorier : Jean-Pol Magerotte - 063 41 14 00 - rue des Sports 7, 6724 Marbehan		Président : Lucien Paquay - 080 21 68 32 - Neuville haut, 32 - 6690 Vielsalm Secrétaire : André Gilson - Tél/Fax 080 21 53 03 - mail : fb568962@skynet.be Neuville Haut, 44 - 6690 Vielsalm Trésorier : André Lochet - 080 22 12 29 - Langrue, 37 - 6674 Montléban	
<b>FLORENVILLE</b>	CCP: 363-0365744-94	<b>VIRTON</b>	CCP: 00-0729100-48
Président : Roulant Claude - 061 32 07 80 - Bellevue, 24 6810 Chiny Secrétaire - Trésorier : Roland Bouillon - 061 31 55 06 - Rue Nicolai, 16 - 6820 Florenville		Président-Trésorier : Raymond Meinguet - 063 57 93 91 (après 19h00) Rue Harmoncourt 26 - 6762 Saint-Mard Secrétaire : Max Baudélet - Rue d'Harmoncourt, 73 - 6762 Saint-Mard e-mail : meteo_gaume@hotmail.com	
<b>HAINAUT</b>	CCP: 000 - 0348650 - 32	<b>SECTION REGIMENTAIRE</b> Banque: 068-0627590-17 - IBAN : BE61 0680 6275 8017 - BIC : GKCC BEBB	
Président : Claude De Greef - Tél/Fax 071 41 30 40 - rue de l'Etang, 282 - 6042 Lodelinsart Secrétaire : Mme Liliane Ypersiel - 071 41 30 40 Trésorier : Jean-Michel Nicaise - mail : jeanmichel891970@hotmail.com Rue de la Caillette, 13 - 6044 Roux		Président : Col BEM Jean Paul Chaudron - 083 65 61 83 - mail : jp.chaudron@skynet.be Rue de Wavremont, 5 - 5330 Assesse Secrétaire : Adjt Chef André Dehaen - 084 21 35 27 - Bu : 084 24 65 28 Rue des Alliés, 28 - 6953 Forrières Trésorier : Cdt e.r. A. Beudels - Tf/Fax: 084 46 67 76 - Rue Inzeffin, 34 - 6990 Hampteau	
<b>CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS</b>		Banque : 240-7280297-63	
Président : Baudouin Keutens - 087 22 82 78 - Rue de Liège, 25/14 - 4800 Verviers Secrétaire : René Degeye - 084 32 18 47 - rue des Bouleaux, 8 - 6900 Marche-en-Famenne Trésorier : Ken Odeurs, Molenstraat 79 A bis, 2830 Blassveld-Willebroek			

### ENVOYER :

### DISQUETTES, CD ET PHOTOS

Joseph Sizaïre  
Av. Albertijn, 3  
1200 Bruxelles

### DOCUMENTS À DACTYLOGRAPHIER

Joseph Poncelet  
rue du Sablon, 119 B  
Bte 2 - 6600 Bastogne

### E-MAIL

joseph.sizaïre@telenet.be

